

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de  
La Recherche Scientifique  
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib Faculté  
des lettres, des langues et des sciences sociales  
Vice-Décanat chargé de la Post-Graduation  
De la Recherche Scientifique et des Relations  
Extérieures



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي جامعة  
عين تموشنت بلحاج بوشايب  
كلية الآداب واللغات والعلوم الاجتماعية  
نبذة الثلية المتعلقة بما بعد التخرج والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

## POLYCOPIÉ

Intitulé :

**SEMANTIQUE**

***Cours et TD- S2-***

(Destiné aux étudiants inscrits en master I sciences du langage)

**Domaine : Lettres et langues étrangères**

**Filière : Lettres et langue française**

**Spécialité : Sciences du langage**

Par : *Dr Nadia SOUSSI-IKHLEF*

**Année universitaire : 2024-2025**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de La Recherche Scientifique  
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib  
Faculté des lettres, des langues et des sciences sociales  
Vice –Décanat chargé de la Post-Graduation  
De la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي جامعة عين  
تموشنت بلحاج بوشعيب كلية الآداب واللغات والعلوم  
الاجتماعية  
نيابة الكلية المكلفة بما بعد التخرج والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

## POLYCOPIÉ

Intitulé :

**SEMANTIQUE**

***Cours et TD- S2-***

(Destiné aux étudiants inscrits en master I sciences du langage)

**Domaine : Lettres et langues étrangères**

**Filière : Lettres et langue française**

**Spécialité : Sciences du langage**

Par : Dr *Nadia SOUSSI-IKHLEF*

**Année universitaire : 2024-2025**

## **Sommaire**

### **Introduction**

- I. Rappels des prérequis**
- II. La sémantique : définitions**
- III. La problématique du mot en sciences du langage**
- IV. Le dictionnaire**
- V. Concepts opératoires**
- VI. L'analyse componentielle**
- VII. La dénotation /La connotation**
- VIII. L'étymologie**
- IX. Le glissement sémantique**
- X. Homonymie/ Polysémie**
- XI. L'ambiguïté**
- XII. Synonymie/Antonymie**
- XIII. Hyperonymie/ Hyponymie**
- XIV. Initiation à la sémantique cognitive**
- XV. Evaluations Conclusion Bibliographie Table des matières Annexes**

## Introduction

Ce support pédagogique, intitulé « **Sémantique** », est destiné aux étudiants inscrits en première année de master en sciences du langage. Il suit le programme proposé par l'offre de formation en master de l'université **Ain Témouchent Belhadj Bouchaib**.

Il vise à poser les bases de ce que peuvent attendre les étudiants de ce cours, à les accompagner pour acquérir les apprentissages, les fondements et une compréhension approfondie de la sémantique, tout en soulignant l'importance et la complexité de ce domaine de recherche.

Les connaissances recommandées s'inscrivent en **linguistique générale** et en **sémantique générale**.

La matière semestrielle intitulée « **Sémantique** » s'inscrit dans l'unité d'enseignement fondamentale et est dispensée de manière semestrielle. Elle est créditée « **4** » et son coefficient est de « **2** ». Son volume horaire hebdomadaire est de 1h30 de cours et 1h30 de TD, soit un total de « **3h00** » à raison de 45h00 par semestre (14 semaines).

Son mode d'évaluation est réparti comme suit : « **50% contrôle continu + 50% examen** ».

Les enseignements couvrent les fondements de la sémantique :

La sémantique : définitions

- La problématique du mot en sciences du langage
- Le dictionnaire
- Concepts opératoires
- l'analyse componentielle
- La dénotation /La connotation
- L'étymologie
- Le glissement sémantique
- Homonymie/ Polysémie
- L'ambiguïté
- Synonymie/Antonymie
- Hyponymie/ Hyperonymie

Le Dictionnaire (définitions, conception, typologie, macro/micro- structures, discours des dictionnaires ...).

La sémantique lexicale (notions de base, fondements théoriques). Les relations sémantiques lexicales fondamentales,

Le glissement sémantique. L'analyse componentielle.

Ces enseignements ont pour principaux objectifs l'acquisition de compétences théoriques et pratiques sur le fonctionnement et l'organisation du lexique du point de vue sémantique, à savoir :

- Acquérir les concepts fondamentaux en lexicographie et en sémantique lexicale.
- Étudier les relations sémantiques lexicales fondamentales à la base de la structuration sémantique du lexique.
- Appréhender le sens lexical et aborder le rapport entre le lexique et la catégorisation des entités.
- S'initier aux manipulations lexicales.

## I-Rappels des prérequis

Ce premier cours vise à réviser les bases de la linguistique générale enseignées au cours du cycle licence. L'étudiant est appelé à recirconscrire les fondements ci-après :

-L'idée de linguistique générale avec William Dwight Whitney (1827 /1894)

-La définition de l'objet de la linguistique : qu'est -ce que la linguistique ?

-Délimitation du champ de la linguistique

-Élaboration de concepts théoriques.

### I-1- L'idée de linguistique générale (William Dwight Whitney)

Elève de Franz Bopp ; William Dwight Whitney était un philologue ; un lexicographe et un linguiste américain formé en Allemagne. Considéré comme l'un des pionniers de la linguistique moderne. Ses travaux ont aidé à anticiper certains concepts développés par Ferdinand De Saussure. La portée de ses travaux est indéniable dans l'étude des structures linguistiques et dans l'analyse de la langue comme étant un phénomène social. « The Sanskrit Grammar », « The Life and Growth of Language » et « language and study of language (1867) » furent ses principales oeuvres.

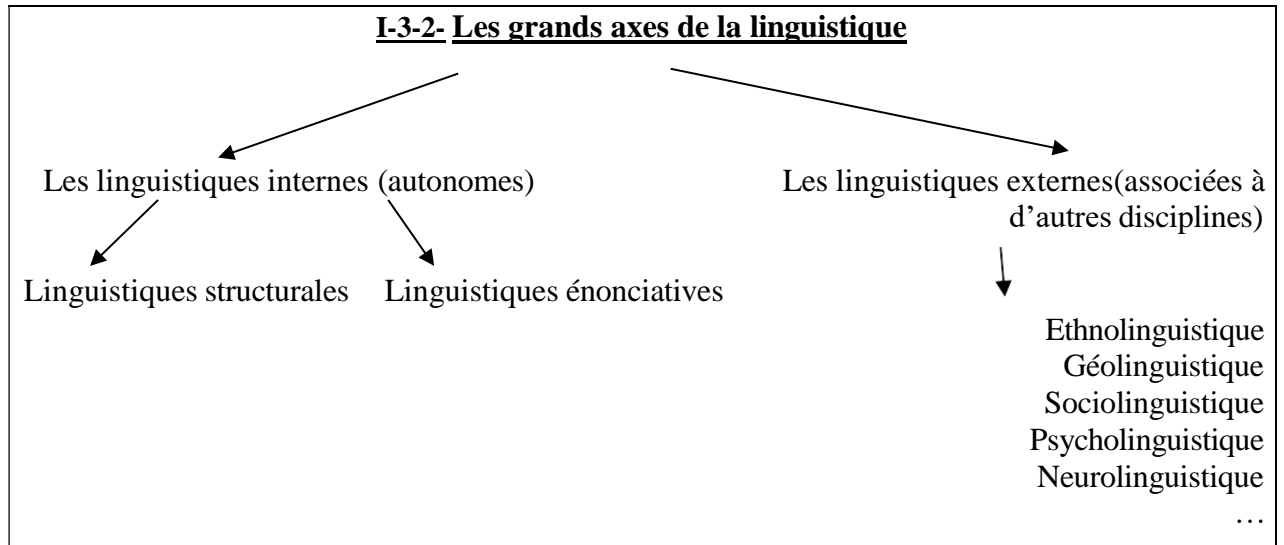
### I-2- Qu'est-ce que la linguistique ?

La linguistique est la science qui étudie le langage humain dans tous ses aspects. Elle observe les structures internes et externes des langues.

L'étudiant est invité à proposer une définition plus exhaustive de la linguistique dans un dictionnaire de langue puis dans un dictionnaire spécialisé de son choix.

### I-3-1- Les domaines de la linguistique

<b>Internes</b>	<b>Externes</b>
la phonétique ; la phonologie , la morphologie, la syntaxe , la sémantique .	Sociolinguistique-ethnolinguistique-dialectologie /psycholinguistique-lexicologie- l'aménagement linguistique / la neurolinguistique / analyse de discours...



4-Élaboration de concepts : Le cours aborde les concepts théoriques opératoires tels : le langage ; la langue, la parole, le signe linguistique (selon De Saussure), les dichotomies saussuriennes : « langue/parole » ; « sé/sa ».

Entre autres exemples :

a- Selon De Saussure, *le signe linguistique unit, « non pas un nom et une chose, mais un concept et une image acoustique ».*

*Le signifiant étant : image mentale du son, expression phonique.*

*Le signifié étant : concept, contenu sémantique.<sup>1</sup>*

b- De Saussure identifie quatre caractéristiques fondamentales au signe linguistique :

1. «L'arbitraire du signe : le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire (immotivé).
2. Le caractère linéaire du signifiant : « le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps ».
3. L'immuabilité synchronique du signe linguistique : le signifiant associé à un concept donné s'impose à la communauté linguistique.

c- La mutabilité diachronique du signe linguistique : le signe linguistique peut être modifié par le temps (modification phonique, modification du signifiant, modification du signifié ou de leur rapport)<sup>2</sup>

Ce cours portant sur les connaissances pré-requises permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires pour appréhender le contenu de la matière.

<sup>1</sup> De Saussure, F. (2002). Cours de linguistique générale (Édition de 2002). Éditions Talantikit.

<sup>2</sup> Ibid

I-4- FICHE TD 1

**Exercice 1 :** Proposez une définition de la linguistique. Cherchez les informations dans un dictionnaire de langue et dans un dictionnaire spécialisé de votre choix.

.....

**Exercice 2 :** Nommez dix linguistes que vous connaissez.

.....

**Exercice 3 :** Donnez une phrase grammaticale et une phrase agrammaticale.

.....

**Exercice 4 :** Présentez les théories linguistiques que vous connaissez.

.....

**Exercice 5 :** Citez les domaines externes de la linguistique.

.....  
...

**Exercice 6 :** Présentez les domaines internes (traditionnels) de la linguistique.

.....

**Exercice 7 :** Qui est le fondateur de la linguistique moderne ? Citez son principal ouvrage.

.....

**Exercice 8 :** Complétez le tableau avec la liste donnée (grammaire générative, grammaire normative, grammaire descriptive, grammaire comparée, philologie, grammaire historique).

ETUDES	DEFINITIONS
	Étude proposant d'être une description de la compétence intrinsèque du locuteur-auditeur idéal. Elle est basée sur la distinction compétence-performances
	Étude comparative des langues
	Étude historique des langues.
	Étude qui s'intéresse aux caractéristiques d'une langue.
	Elle énonce des règles pour éviter les incorrections.
	Étude de l'évolution des structures morphologiques et syntaxiques d'une langue dans le temps.

**Exercice 9 :** Reliez correctement les informations.

-Signifié

-Signifiant

-Référent

-Arbitraire du signe

-Signification

-Monème

-Passage du signifié au signifiant et inversement

-Image acoustique

-Rapport immotivé entre signifié et signifiant

-Phénomène physique.

-Unité minimale de sens

-Phénomène cognitif.

**Exercice 10 :** Présentez brièvement un spécialiste en sciences du langage de votre choix.

**Problématique I :**

La linguistique est l'étude du langage humain. De Saussure la définit ainsi : « La linguistique a pour unique objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ».

Quant à La grammaire c'est une notion primordiale en linguistique. A l'inverse des présupposés, elle ne renvoie pas exactement à l'ouvrage de référence qui se tient en une liste de règles à appliquer pour produire des phrases bien formées en français, elle se réfère à l'ensemble des règles de formation d'énoncés employées pour communiquer conformément aux normes d'usage d'une langue.

En vous basant sur l'énoncé donné et sur vos connaissances prérequisées, définissez la linguistique, la grammaire au sens traditionnel, au sens linguistique puis trouvez et discutez leurs différences.

.....

**Problématique II :** La théorisation de la linguistique moderne est l'œuvre de Ferdinand De Saussure. En effet, il a conçu la langue et la linguistique et suite à cela il a défini les tâches et l'objet de la linguistique.

a - Quelles sont les tâches de la linguistique ?

b - Quel est l'objet de la linguistique ?

De plus, De Saussure a posé des antinomies entre « langue » et « parole » tout en expliquant les rapports « langue » / « langage ».

A cet égard, nous vous proposons un tableau des principales distinctions. Ce dernier vous permettra de :

1. Rédiger un court paragraphe résumant les oppositions entre langage/ langue /Parole.
2. Trouver les distinctions entre « la linguistique de la langue » et « la linguistique de la parole »

LANGUE	PAROLE
-Sociale / essentielle / enregistrée passivement/psychique	Individuelle/ Accessoire plus ou moins accidentel /
Somme d'empreintes dans chaque cerveau/modèle collectif/	Acte de volonté et d'intelligence / psychophysique/non collective.

.....

**I-5- FICHE TD 1 (Corrigés)****Exercice 1<sup>3</sup>:**

Définition du Petit Robert :

« 1826 ; de linguiste

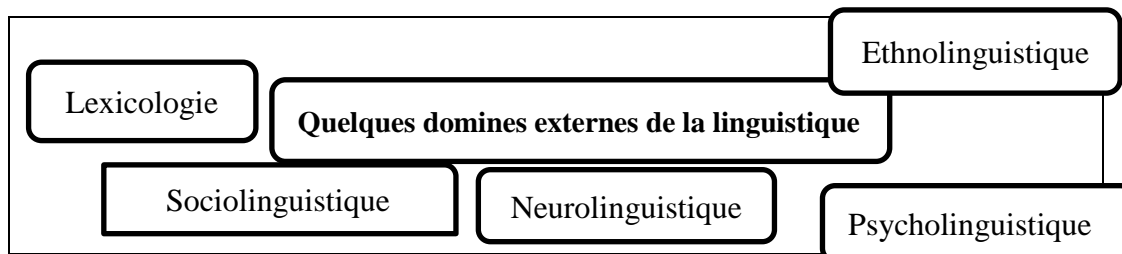
1-Vx Étude comparative et historique des langues (grammaire comparée, philologie comparée).  
 2-(fin XIX<sup>e</sup>) Mod. Science qui a pour objet l'étude du langage, envisagé comme système de signes. « La linguistique a pour unique - objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (Saussure). - dialectologie, étymologie, grammaire, lexicologie, morphologie, onomastique, philologie, phonétique, phonologie, sémantique, stylistique, toponymie. Linguistique historique, descriptive. — Linguistique générale : étude des conditions générales de fonctionnement et d'évolution des langues. Linguistique fonctionnelle, structurale, générative, quantitative. — Linguistique appliquée : application des théories et analyses linguistiques à la pédagogie des langues, à la traduction, à la lexicographie, etc. aussi psycholinguistique, sociolinguistique, stylistique. Linguistique romane, sémitique, française..., étudiant une famille de langues, une langue ».

**Exercice 2 :**

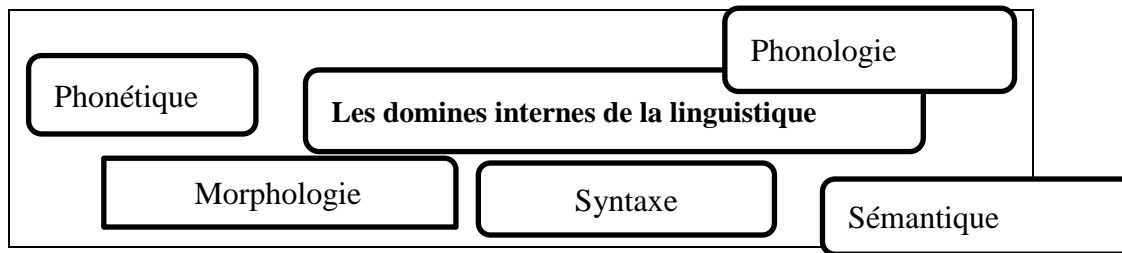
Exemples de linguistes présentés au cycle licence :

- 1-William Dwight Whitney
- 2-Ferdinand De Saussure
- 3-Roman Jakobson
- 4-Emile Benveniste
- 5-André Martinet
- 6-Albert Sechehaye
- 7-Noam Chomsky
- 8-Charles Bally
- 9-Gustave Guillaume
- 10-Léonard Bloomfield
- 11-

**Exercice 4 :** Cet exercice a pour principal objectif de permettre à l'étudiant de réactiver les connaissances installées au cycle licence, à savoir les théories relatives aux concepts clés et aux fondements de la linguistique générale.

**Exercice 5 :**

<sup>3</sup> Le Petit Robert. Disponible sur : [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/linguistique>] (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/linguistique>). Consulté le 13/12/2020.

**Exercice 6 :**

**Exercice 7 :** le père fondateur de la linguistique moderne est Ferdinand De Saussure. Son principal ouvrage est le cours de linguistique générale (CLG)

**Exercice 8 :** 1 / 4 / 5 / 3 / 2  
/ 6 /

**Exercice 9 :**

- Signifié. → Phénomène cognitif.
- Signifiant. → Image acoustique
- Référent → Phénomène physique.
- Arbitraire du signe → Rapport immotivé entre signifié et signifiant / Signification → Passage du signifié au signifiant et inversement.
- Monème → Unité minimale de sens.

**Exercice 10 :** L'étudiant a la liberté de présenter le spécialiste en sciences du langage de son choix. Il pourra, entre autres citer : nom, prénom, date de naissance, biographie, courants, bibliographie...).

**Problématique 1 :****Notes pour l'élaboration de la dissertation**

Grammaire	Linguistique
-Discipline très ancienne. -A des objectifs pédagogiques et philosophiques Spéculative. -généralement normative -prescriptive Curative : (soignée)-	-Systématique : forme la théorie pour élaborer des modèles langagiers -scientifique -descriptive Elle naît dans un domaine qui était traditionnellement celui de la grammaire -elle va au-delà de la grammaire -Elle bénéficie de tout le travail des grammairiens sur les langues et ne s'en coupe pas.

**Problématique 2 :**

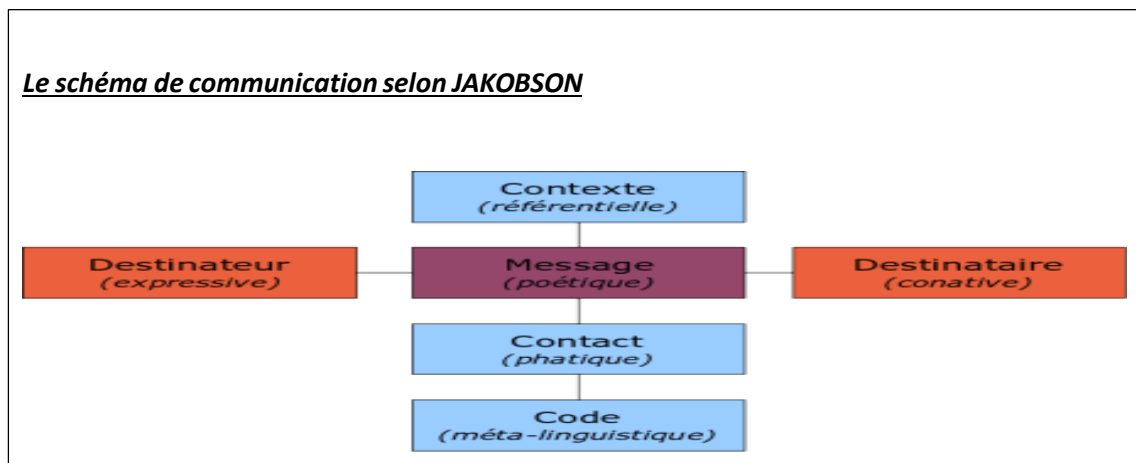
A-Selon De Saussure, les tâches de la linguistique sont :

- De décrire et de retracer toutes les langues accessibles ce qui implique à faire l'histoire des familles des langues et à restituer dans la mesure du possible les langues mères de chaque famille.
- De chercher les forces qui sont en jeu de manière permanente et universelle dans toutes les langues et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire.
- Se délimiter et se définir elle-même.

B- Pour De Saussure, c'est la langue dans ses manifestations orales (langue orale) qui doit être l'objet de la linguistique et il s'élève contre la prédominance de la représentation écrite de la langue.

C- La distinction établie entre la « langue » et la « parole » et le fait de désigner la « langue » comme l'objet de la linguistique, amènent De Saussure à hiérarchiser deux types de linguistiques ; il définit ainsi la linguistique de la parole comme secondaire.

**Réflexion :** Commentez le schéma de communication de Roman Jakobson.



**Référence :** Schéma de communication de Jakobson. Disponible sur : [<https://www.techno-science.net/definition/10697.html>] (<https://www.techno-science.net/definition/10697.html>).

## II – La sémantique : définitions

Ce cours pose les bases de la sémantique en exposant sa définition ; ses types d'analyse, ses enjeux et ses principaux domaines d'étude.

### II-1- L'idée de sémantique

*« Elle s'impose en France comme un prolongement critique de la grammaire comparée : après l'analyse des formes et des fonctions grammaticales (morphologie, syntaxe), et celle des éléments sonores (phonétique), les linguistes entreprennent celle des significations (sémantique) »<sup>4</sup>*

### II-2- Définitions et objectifs

La sémantique est un mot d'origine grecque calqué sur un adjectif employé par Aristote. Il désigne dès la seconde moitié du XIXe siècle une discipline linguistique. Dans son Essai de sémantique (1893) ; Michel Bréal est l'un des premiers à la définir comme l'étude des lois régissant la transformation des sens des mots.

En 1883, Michel Bréal définissait la sémantique comme une discipline qui s'occupe « des lois qui président à la transformation du sens ». En 1893, dans « Essai de sémantique », il la définissait comme l'étude des lois régissant la transformation des sens des mots.

C'est en 1897, dans ce même ouvrage, qu'il présente le premier essai d'organiser la discipline et pose ainsi les premiers fondements de la « sémantique ».

La sémantique a d'abord été diachronique, s'intéressant aux changements de sens des mots à travers le temps. Actuellement, les recherches en sémantique privilégient particulièrement l'étude synchronique.

Nous citons entre autres :

-La sémantique lexicale qui se veut définir le sens d'un mot en relevant leurs traits caractéristiques.

-La sémantique componentielle qui considère que le sens d'un mot comporte plusieurs unités de sens appelés : « sèmes ».

-La sémantique structurale qui s'attache à définir le sens d'un mot en prenant en compte sa référence.

---

<sup>4</sup> Mention de Arsène Darmesteter (psychologie de signification).

-La sémantique cognitive qui considère que ce sont les représentations mentales qui sont associées aux mots qui les gouvernent non point leur relation à la référence. Le sens des mots dépend ainsi de la manière dont ils sont perçus par l'esprit.

-La sémantique s'attache aussi aux phénomènes d'implicite, d'ambiguïté, d'argumentation et à la création d'« univers de croyance » dans un discours.

-La sémantique moderne quant à elle, parcourt de multiples paramètres linguistiques pour analyser le sens, soulignant la complexité de cette tâche.

### II- 3- les types de sémantique

Les principales analyses sémantiques et leurs différences fondamentales ont été exposées D'après Mounin, « *il existe des analyses sémantiques formelles : ce sont celles qui, pour essayer de structurer le lexique, se base sur l'existence de marques formelles, c'est à dire repérables dans la forme des mots. Puis des analyses sémantiques conceptuelles : elles se basent, pour structurer le lexique, sur des traits caractéristiques des mots qui n'apparaissent pas dans la forme de ces mots : traits qui sont liés à des concepts notions extralinguistiques, posés à priori (par exemple, un champ lexical composés de posés à tous les mots qui contiennent l'idée d'enseignement* »). D'autre part, *il existe des analyses sémantiques logiques qui essaient, non pas d'analyser la structure des rapports entre signifiés, mais la structure du signifié isolé (c'est-à-dire sa construction à partir d'unités plus petites que le signifié d'un signifiant minimum). Enfin certaines analyses sémantiques peuvent être dites artificielles parce qu'elles construisent des langues artificiellement extraites des langues naturelles. Un cinquième type d'analyse sémantique [...] doit être mentionné : ce sont les analyses sémantiques statistiques.* »<sup>5</sup>.

Il est à souligner que chaque analyse citée (formelle, conceptuelle, logique, artificielle et statistique) démontre que l'étude du sens linguistique est complexe et multidimensionnelle. Toutes ces analyses apportent des contributions uniques à la compréhension du lexique, en fonction de leurs objectifs théoriques et méthodologiques.

---

<sup>5</sup> Mounin, G. (1971). Clefs pour la linguistique. Paris : Seghers, p. 34

**II-4- FICHE TD 2**

**Exercice 1 :** Consultez la fiche 1 : « *La sémantique* » (voir : annexes) et répondez aux questions suivantes :

1- Proposez une définition de « la sémantique ». Trouvez l'origine du terme.

..... 2-

Comment la sémantique intègre-t-elle à la fois une analyse diachronique et une analyse synchronique ?

..... 3-

Expliquez comment sont traités les sens des unités lexicales.

.....

4- Dites pour quelles raisons les différents types de sémantique doivent-ils se compléter ?

..... 5-

Quels rôles jouent la dénotation et la connotation dans la construction du sens ?

.....

6- La sémantique du discours ouvre la voie à l'implicite, à l'ambiguïté et au contexte.

Dites pourquoi.

.....

7- Quels sont les nouveaux enjeux auxquels la sémantique moderne fait face ?

.....

**II-5- FICHE TD 2 (Corrigés)****Exercice 1 :**

- 1- Domaine traditionnel de la linguistique, la sémantique est l'étude des unités lexicales considérées en elles-mêmes ou dans leur rapport aux « sa » ou en prenant en considération leurs évolutions. Père fondateur de la sémantique, Michel Bréal la présente dans son essai comme une discipline qui prend en charge les lois qui gouvernent les changements des sens des mots.
- 2- L'étude synchronique des sens s'élabore à un moment bien précis. L'étude diachronique des sens retrace leur évolution à travers le temps. Elles sont ainsi complémentaires. Mais toutes deux ont pour intérêt commun les sens, leur analyse, leur description et la compréhension des mécanismes du langage.
- 3- Les sens des unités lexicales peuvent être traités par rapport à leurs caractéristiques (propriétés internes), leurs relations aux référents, aux signifiants ou encore aux représentations mentales qu'elles évoquent.
- 4- Pour avoir une connaissance plus complète du sens ; la sémantique lexicale, la sémantique cognitive et la sémantique structurale se rejoignent. (A développer).
- 5- Les dénnotations renvoient au sens littéral ou objectif d'un mot, tandis que les connotations ajoutent des significations subjectives ou contextuelles. Ces deux dimensions enrichissent le sens d'un mot et influencent son interprétation.
- 6- On pourrait rattacher à la sémantique du discours tous les travaux qui s'intéressent aux unités de différents catégories qui contribuent à la construction du sens et à l'interprétation. (A développer)
- 7- Les principales problématiques de la sémantique moderne se résument dans l'intégration de l'implicite, l'ambiguïté...

### III- La problématique du mot en sciences du langage

Ce cours a pour objectif d'aborder la problématique du « mot » en linguistique. Dans la présentation du Petit Robert (1967), Alain REY écrivait :

« *Qu'est-ce qu'un mot ? Question simple en apparence, sauf pour les linguistes...* »<sup>6</sup>

#### III-1- Dans le dictionnaire LAROUSSE<sup>7</sup>

nom masculin

(bas latin *muttum*, grognement)

- Élément de la langue composé d'un ou de plusieurs phonèmes, susceptible d'une transcription écrite individualisée et participant au fonctionnement syntacticosémantique d'un énoncé.
- Moyen d'expression orale ou écrite : Les mots me manquent pour vous dire mon émotion. Il cherche encore ses mots quand il parle anglais.
- Petit nombre de paroles prononcées ou écrites : Je lui ai dit quelques mots dans la rue hier. Pourriez-vous nous dire un mot sur ce problème ?
- Billet, courte lettre, message : Écrire un mot à quelqu'un.
- Sentence, parole mémorable, historique : Mots célèbres.
- Informatique  
Groupe de caractères ou d'éléments binaires considéré comme une entité.

Cet article de dictionnaire présente clairement les différentes significations du mot « mot » dans différents domaines de la communication et selon le contexte. Il peut indiquer une unité linguistique dans une phrase, un moyen d'expression, un élément de conversation brève, un message écrit, une citation mémorable, ou encore une unité de données en informatique.

#### III-2- Dans : [www.linguistes.com](http://www.linguistes.com)

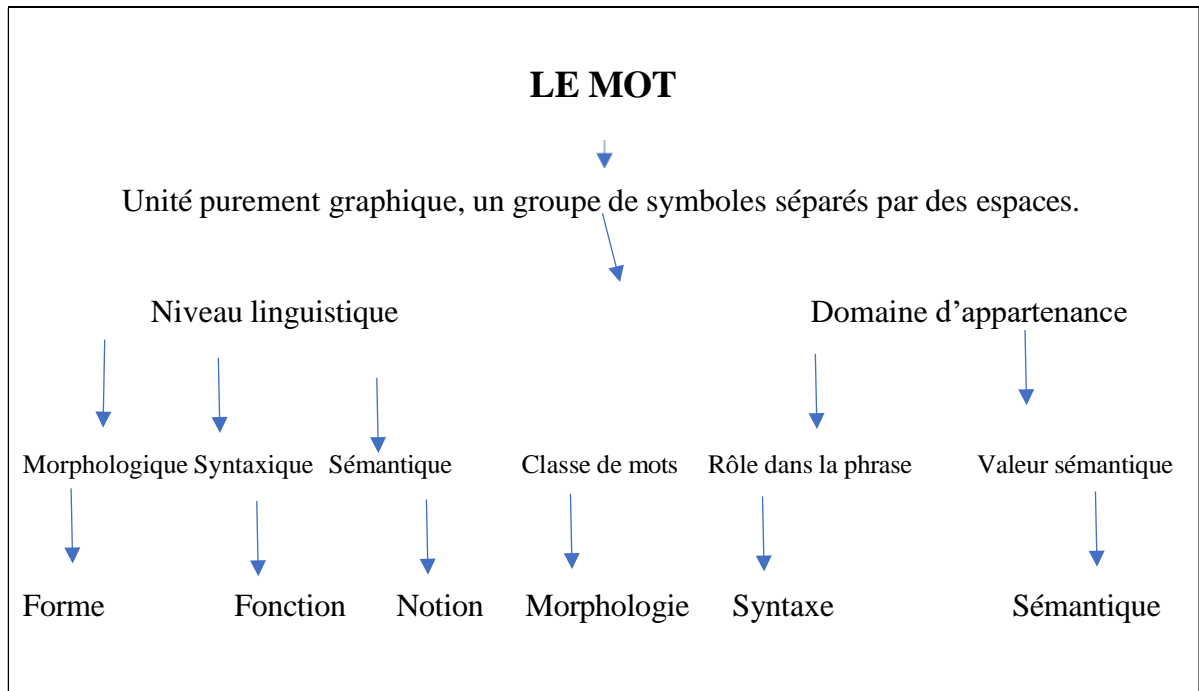
Peut-on vraiment définir le mot du point de vue de la linguistique ? Question que pose le site et à laquelle il tente de répondre :

<sup>6</sup> Alain Rey, préface du Petit Robert (1967). Disponible sur : [chromeextension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://petitrobert12.lerobert.com/aidepr/pages/pdf/preface1.pdf](chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://petitrobert12.lerobert.com/aidepr/pages/pdf/preface1.pdf). Consulté le 04/09/2019.

<sup>7</sup> Dictionnaire Larousse. Disponible sur : [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot/52767](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot/52767) (https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot/52767). Consulté le 11/09/2019.

En effet, l'article soumis sur le site [www.linguistes.com](http://www.linguistes.com), présente les difficultés de définir le "mot" selon le domaine linguistique adopté (morphologie, syntaxe, sémantique). Le mot prend des significations variées : il peut être une forme (morphologie), une fonction (syntaxe), ou une notion (sémantique).

Les limites des critères phonologiques et sémantiques pour distinguer ce qu'est un mot y sont également soulignées.



### **III-3- Dans l'ouvrage « 100 fiches pour comprendre la linguistique » :**

Dans l'ouvrage « 100 fiches pour comprendre la linguistique » de : G. Siouffi et D. Van Raemdonck ; la fiche n°62 p 132 expose les informations relatives à « 1- Qu'est-ce qu'un mot ? » afin de distinguer le « mot graphique » et « le mot phonétique » et le « mot sémantique » et « le mot lexical ». Elle s'interroge aussi sur la question essentielle : « 2- Le mot est-il la plus petite unité significative ? » puis développe « Les critiques à l'égard de la notion de mot » et soulève la question : « Quelle doit donc être la plus petite unité significative ? ». (Voir annexes : fiche 1 : le mot).

A cet effet, l'enseignant est amené à présenter une analyse approfondie de la notion de mot en linguistique et des critiques qui lui sont associées :

- 1- Mettre en lumière la multiplicité des perspectives sur la définition du mot « mot », ce qui est fondamental dans l'analyse linguistique.
- 2- Faire la distinction entre mot graphique et phonétique.
- 3- Explorer en profondeur le mot sémantique et le mot lexical.
- 4- Exposer les critiques des fonctionnalistes sur la notion du mot « mot » en mentionnant le privilège accordé aux syntagmes et aux morphèmes comme étant des unités pertinentes.
- 5- Rappeler l'importance du morphème en tant qu'unité significative dans l'analyse linguistique.
- 6- Inviter à reconsidérer la notion simpliste du mot « mot » et à introduire des concepts plus précis.
- 7- Préciser pour terminer la réflexion, que le mot « mot » est ambigu et son usage en linguistique prête à confusion.
- 8- Affirmer que le mot « mot » ne fait pas partie de la terminologie linguistique.

#### **III-4- Lectures complémentaires**

- Mortureux, M-F. La lexicologie entre langue et discours. Campus linguistique, Armand Colin, 2004.PP :09-18.
- Polguère, A. Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales. PUM, 2003.*Chapitre 3 : l'unité lexicale ou lexie.*

**III-5- FICHE TD 3**

**Exercice 1 :** Combien comptez-vous de mots dans les phrases suivantes ?

- 1- La chaise est contre la barrière
  - 2- Un petit verre sur une petite table
  - 3- Je lis le journal que tu lisais hier.
- .....

**Exercice 2 :**

**Document 1<sup>8</sup>**

Dictionnaire **LAROUSSE en ligne :**

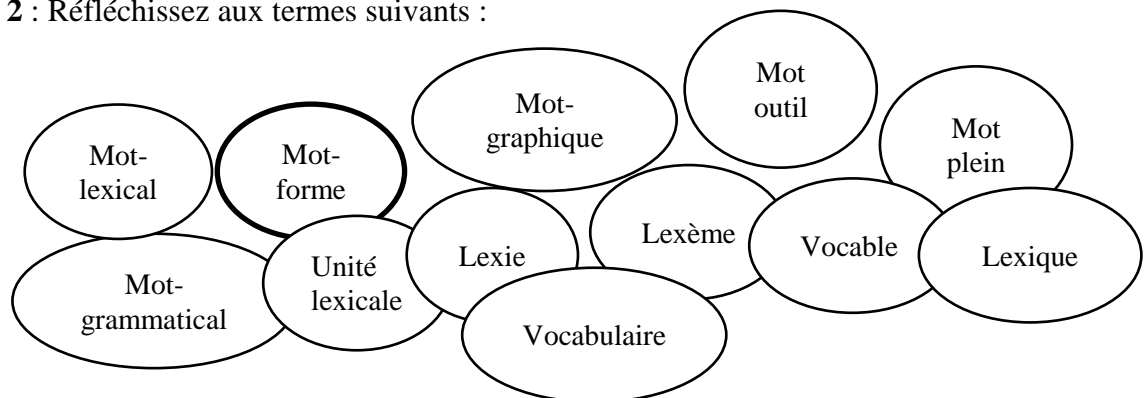
*Il est utile d'avoir examiné le nombre des acceptions d'un terme, tant pour la clarté de la discussion (car on peut mieux connaître ce qu'on soutient, une fois qu'a été mise en lumière la diversité de ses significations), qu'en vue de nous assurer que nos raisonnements s'appliquent à la chose elle-même et non pas seulement à son nom. Faute, en effet, de voir clairement en combien de sens un terme se prend, il peut se faire que celui qui répond, comme celui qui interroge, ne dirigent pas leur esprit vers la même chose. Au contraire, une fois qu'on a mis en lumière les différents sens d'un terme et qu'on sait sur lequel d'entre eux l'interlocuteur dirige son esprit en posant son assertion, celui qui interroge paraîtrait ridicule de ne pas appliquer son argument à ce sens-là.*

Aristote, Les Topiques, I, 18.

**Consigne :** lisez le document proposé puis essayez de répondre aux questions :

- Qu'est-ce qu'un mot ?
  - Pouvez-vous définir le mot d'un point de vue linguistique ?
- .....
- .....

**Exercice 2 :** Réfléchissez aux termes suivants :



<sup>8</sup> Le Larousse en ligne. Disponible sur :

[<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot/52767>]

(<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot/52767>).

**III-6- FICHE TD 3 (Corrigés)****Exercice 1 :**

1- La chaise est contre la barrière.

6 occurrences au total mais 5 formes, car « la » est répété.

2- Un petit verre sur une petite table.

Nous pouvons compter 7 mots comme nous pouvons en compter 5. 7 si nous comptons les occurrences.

5 si nous regroupons « un » et « une » ensemble, et « petit » et « petite » ensemble.

3. je lis le journal que tu lisais hier.

Nous soulignons la présence de deux formes conjuguées d'un même verbe.

8 occurrences et 8 formes différentes, mais 7 mots (si nous regroupons lis et lisais).

**Exercice 2 :** l'étudiant devra lire le document proposé et l'analyser pour pouvoir définir le mot et préciser ses différentes acceptions.

**Exercice 3 :** Pour répondre à la consigne ; l'étudiant devra relire la fiche N°62, page ;132 de l'ouvrage « 100 fiches pour comprendre la linguistique » de G. Siouffi et D. Van Raemdonck, et chercher dans le dictionnaire encyclopédique des sciences du langage de Ducrot, O et de Todorov, T. (Voir annexes ; fiche 1 : le mot)

**Remarque :** Inviter les étudiants à préparer le cours suivant en essayant de répondre aux questions :

- Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?
- Que proposent les dictionnaires ?
- Les dictionnaires de langue courants possèdent une organisation interne. Essayez de l'identifier.

**Réflexion :** Selon Alain Rey : « Les mots sont des accumulateurs d'énergie ». Qu'en pensez-vous ?

## IV- Le dictionnaire

Ce cours a pour principaux objectifs d'amener les étudiants à utiliser avec efficacité le dictionnaire de langue, et ce, après une démystification du concept dictionnaire, l'explication de son fonctionnement, la mise en lumière de ses stratégies discursives, de son utilité au quotidien, de ses types, ainsi que de sa microstructure et de sa macrostructure.

A son issue, l'étudiant devrait être capable de savoir pourquoi et quand utiliser un dictionnaire, d'identifier l'implicite et la subjectivité présents dans le dictionnaire, de détecter, de décrire et d'analyser la microstructure et la macrostructure du dictionnaire et de lire les entrées et analyser les définitions.

Mais comment pourrions-nous définir un dictionnaire ?

Allons-nous chercher cette définition elle-même dans "le" dictionnaire ou dans "un" dictionnaire ?

### IV-1- Dictionnaire/ étymologie

Pour commencer, nous abordons l'axe étymologique et sémantique du mot « dictionnaire » à travers :

#### **IV-1- 1-Selon REY-DEBOVE**

Dans l'interview de REY-DEBOVE Josette : « D'où vient le mot dictionnaire ? », disponible en ligne et ci-après citée :

*« Le mot dictionnaire puise son étymologie dans le latin dictio, qui signifiait " action de dire, d'exprimer ", puis " emploi de la parole, discours ou mode d'expression ". Dictio vient lui-même de dictum, supin du verbe latin dicere, qui signifie " dire ". Dictio est devenu diction en ancien français et signifiait " mot, expression ". En français classique, en plus du sens de " mot, expression ", diction signifiait " style ", sens qui s'est développé par la suite puisqu' aujourd'hui, en français moderne, diction signifie " élocution orale, manière d'articuler les mots ". Dictio en latin médiéval a, au moyen du suffixe -arium, donné la forme dictionarium, qui a par la suite donné dictionarius (on relève une attestation vers 1200). Dictionarius a le sens de " recueil de dictions ", au sens ancien de diction : " mot, expression ". C'est à partir de 1501 que le mot dictionnaire, tel qu'il est encore orthographié aujourd'hui, est attesté en français. Le mot dictionnaire désignait à l'origine les dictionnaires bilingues et c'est thesaurus, puis thresor qui désignait les dictionnaires monolingues. Par la suite, le sens du mot dictionnaire s'est étendu et a désigné les ouvrages monolingues et bilingues.»<sup>9</sup>*

<sup>9</sup> Rey-Debove, J. « D'où vient le mot dictionnaire ? ». Interview en ligne. Disponible sur : [http://www.dicofle.net/page\_motdico.htm] (http://www.dicofle.net/page\_motdico.htm). Consulté le 08/03/2007 à 23h45.

L'interview explore l'origine latine du mot dictionnaire qui renvoie à l'idée de « dire » ou « exprimer », ainsi que l'évolution du sens en ancien français où « diction » renvoie au « style », « style » de « éloquence » dans son sens moderne. Elle retrace aussi l'apparition de sens de dictionnaire avec « recueil de mots », le passage de dictionarium et dictionarius (recueil).

Le terme « dictionnaire » sous sa forme de « thesaurus » est attesté dès 1501 pour désigner les ouvrages bilingues puis monolingues « thésor ».

Cette analyse étymologique, synchronique et diachronique du mot dictionnaire expose les différents aspects de son histoire, de son usage, de son évolution et du glissement sémantique qu'il a subi.

#### **IV-1-2-Selon Polguère**

Dans le 9<sup>ème</sup> chapitre de l'ouvrage Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales, Polguère avance en p 176 :

« Qu'est-ce qu'un dictionnaire ? Un dictionnaire d'une langue donnée est un répertoire du lexique de cette langue qui fournit, pour chaque lexie, une description selon un patron relativement rigide (définition, étymologie, prononciation, exemples d'emploi, etc.). »<sup>10</sup>

#### **IV-2- Types de dictionnaires (Polguère)**

Nous nous attachons à montrer, selon Polguère, les différents types de dictionnaire à travers l'article proposé dans son ouvrage « Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales » pp :178-179. (Voir : annexes, fiche 2 : les types de dictionnaire (Polguère)).

Nous exposerons une vue d'ensemble des différents types de dictionnaires et de leurs objectifs spécifiques :

---

<sup>10</sup> . Polguère, A. Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales. Disponible sur : [<https://docplayer.fr/28566891-En-lexicologie-alain-polguere.html>] (<https://docplayer.fr/28566891-En-lexicologie-alain-polguere.html>), p. 176. Consulté le 12/09/2019 à 15h00.

**IV-2-1- Dictionnaires de langue (monolingues) et dictionnaires encyclopédiques :**

Les premiers se concentrent sur la langue en elle-même et détaillent les aspects linguistiques des lexies (prononciation, sens...), les seconds visent à fournir des informations sur le monde réel, comme les pays, les animaux ou les événements historiques.

Nous reprendrons l'exemple de la « vache » cité par Polguère, puis nous précisons les rôles différents que jouent ces dictionnaires dans l'apprentissage.

**IV-2-2- Dictionnaires monolingues / Dictionnaires plurilingues :**

Le choix du dictionnaire doit se faire en fonction des besoins de l'apprenant. En effet, les dictionnaires monolingues fournissent des définitions, des explications dans la même langue tandis que les dictionnaires plurilingues traduisent les lexies d'une langue vers une autre.

**IV-2-3- Dictionnaires d'enseignement et d'apprentissage**

-Le dictionnaire joue un rôle primordial dans l'enseignement/ apprentissage des langues. Il constitue un ouvrage de référence conçu spécifiquement comme outil pédagogique aux usages, présentations et niveaux de complexité variés lui permettant d'être adapté aux lecteurs visés. Il existe des dictionnaires simplifiés conçus pour des lecteurs novices et des dictionnaires plus détaillés ou complexes pour des lecteurs plus avancés.

Nous citons le « *Language Activator* » de Longman, qui rassemble les mots par champs sémantiques plutôt que par ordre alphabétique.

**IV-3- Présentation de quelques dictionnaires de la langue française**

- Le Petit Robert 1992 (version 2, électronique) :

Cet ouvrage est le fruit du travail du lexicographe Paul Robert et de ses collaborateurs Josette Rey-Debove et Alain Rey.

« Le CD-Rom du Petit Robert est un Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Sa nomenclature comporte 60 000 entrées, des étymologies et des définitions précises »<sup>11</sup>

- Le Petit Larousse 2006 :

« *Le petit Larousse 2006 sur CD-ROM est la référence incontournable parmi les dictionnaires encyclopédiques. C'est l'œuvre de Pierre Larousse.*

*Il permet une recherche par critères (catégorie de mots...) et par thème (discipline, lieux, temps...), une organisation des résultats par pertinence et par type de contenu »<sup>12</sup>*

- Dictionnaire de la langue française de Emile Littré :

« *C'est une version interrogeable en ligne du Dictionnaire de la langue française d'Émile Littré. Cet ouvrage a été publié à partir de 1863, puis dans sa deuxième édition en 1872-1877. Ce dictionnaire est très littéraire, truffé de citations de toutes sortes et de toutes époques. Il contient 78423 entrées et 293009 citations »<sup>13</sup>.*

- Trésor de la langue française : C'est un dictionnaire de la langue française informatisé.

« *Un dictionnaire des XIXe et XXe siècles en 16 volumes. La version informatisée contient aujourd'hui 100 000 mots avec leur histoire, 270 000 définitions et 430 000 exemples. En accès libre, le TLFi offre plusieurs types de consultation »<sup>14</sup>*

- Dictionnaire de l'Académie française (9ème édition, 1986-1992) :

En 1694 ; le premier dictionnaire de l'Académie française fit son apparition (soixante donc après la fondation de l'académie française). C'est un dictionnaire du bon usage et il est conçu pour être une référence pour tous les autres. Il n'est donc ni étymologique, ni analogique ni même encyclopédique. Telle a été, en effet, l'ambition des académiciens. La neuvième édition, a été publiée par fascicule et a exigé plus de soin que les précédentes.

<sup>11</sup> Le CD-Rom du Petit Robert, aide du logiciel (présentation du CD-Rom).

<sup>12</sup> Larousse, Petit Larousse (2006). En ligne. Disponible sur :

[[http://209.85.135.104/search?q=cache:e2CmctJfuMwJ:www.editions-larousse.fr/Espace\\_education/Espace\\_enseignants/petit\\_larousse.asp+%22petit+larousse+2006%22%C3%A9dition&hl=fr&ct=clnk&cd=9&gl=fr](http://209.85.135.104/search?q=cache:e2CmctJfuMwJ:www.editions-larousse.fr/Espace_education/Espace_enseignants/petit_larousse.asp+%22petit+larousse+2006%22%C3%A9dition&hl=fr&ct=clnk&cd=9&gl=fr)]

([http://209.85.135.104/search?q=cache:e2CmctJfuMwJ:www.editions-larousse.fr/Espace\\_education/Espace\\_enseignants/petit\\_larousse.asp+%22petit+larousse+2006%22%C3%A9dition&hl=fr&ct=clnk&cd=9&gl=fr](http://209.85.135.104/search?q=cache:e2CmctJfuMwJ:www.editions-larousse.fr/Espace_education/Espace_enseignants/petit_larousse.asp+%22petit+larousse+2006%22%C3%A9dition&hl=fr&ct=clnk&cd=9&gl=fr)).

<sup>13</sup> XMLittré. Le Dictionnaire Littré en ligne. Disponible sur :

[<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/accueil.php>]

(<http://francois.gannaz.free.fr/Littré/accueil.php>).

<sup>14</sup> Littérature et compagnies – Dictionnaires. Disponible sur :

[<http://209.85.129.104/search?q=cache:XFZ-3nGZFvcJ:www.litt-and-co.org/langue/dictionnaires.htm+%22langue%22%C3%A9dition%22barthes%22&hl=fr&ct=clnk&cd=3&gl=fr>] (<http://209.85.129.104/search?q=cache:XFZ-3nGZFvcJ:www.litt-and-co.org/langue/dictionnaires.htm+%22langue%22%C3%A9dition%22barthes%22&hl=fr&ct=clnk&cd=3&gl=fr>).

- Dictionnaire critique de la langue française de Jean-François Féraud (1787, 1788 ,3 volumes) :

L'œuvre de Féraud, le Dictionnaire Critique de la Langue Française paru en 1787 en 3 volumes contient 2500 pages, environ 24000 mots en entrées multiples. Il est une suite du « Dictionnaire grammatical » mais, à la différence de ce dernier, il comporte des définitions et une arborescence des sens très explicite.

Voici comment Féraud le présente dans la préface du premier volume :

*« Celui-ci est un vrai DICTIONNAIRE CRITIQUE, où la Langue est complètement analysée. C'est un Commentaire suivi de tous les mots, qui sont susceptibles de quelque observation ; un Recueil, qui laisse peu à désirer ; des Remarques, qui peuvent éclaircir les doutes et lever les difficultés, que font naître tous les jours les bizarres irrégularités de l'Usage. C'est la Critique des auteurs et l'examen, la comparaison, critique aussi, des divers Dictionnaires.*

*Nous osons croire qu'il réunit les avantages de tous, et qu'il y ajoute des utilités, qui ne se trouvent dans aucun»<sup>15</sup>*

Féraud précise lui-même que « Le Dictionnaire critique » n'est pas un dictionnaire général de langue, mais un ouvrage à visée critique, comme l'indique son titre. Il répond donc à une demande distincte de celle d'un dictionnaire général.

#### **IV-4- L'article de dictionnaire**

« L'article de dictionnaire - La lexicographie désigne l'ensemble des techniques requises pour la rédaction d'un dictionnaire. C'est donc une discipline pratique. Toutefois, pour réaliser un dictionnaire, il apparaît nécessaire de se poser quelques questions préliminaires de type théorique : qu'est-ce qu'un dictionnaire ? Qu'est-ce qu'un article de dictionnaire ? Où s'arrête un mot ? Qu'est-ce que définir ?...

Il y a deux grandes manières de rédiger l'article de dictionnaire correspondant à un mot donné. La première est de donner des informations sur la référence à laquelle ce mot renvoie. S'il s'agit du mot lune, par exemple, il s'agira de donner des informations de type astronomique ou physique sur cet astre. La seconde est d'explicitier quel type d'emploi le mot lune est susceptible de recevoir dans le système de la langue française. On pourra alors évoquer des expressions imagées, comme « être dans la lune », par exemple, qui n'ont pas de rapport avec les connaissances scientifiques disponibles à propos de la lune. Dans le premier cas, le dictionnaire sera plutôt de nature encyclopédique : ce sera un dictionnaire de choses', dans le deuxième cas, on dira qu'il s'agit d'un dictionnaire de langue. A priori, la lexicographie ne s'intéresse qu'aux dictionnaires de langue »<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Féraud, J.-F. Dictionnaire critique de l'Académie française. Disponible sur Musée virtuel des dictionnaires: [<http://209.85.135.104/search?q=cache:dAvd1RWhEzEJ:www.u-cergy.fr/dictionnaires/auteurs/feraud.htm+%22f%C3%A9raud%22dictionnaire%22&hl=fr&ct=clnk&cd=10&gl=fr>](<http://209.85.135.104/search?q=cache:dAvd1RWhEzEJ:www.u-cergy.fr/dictionnaires/auteurs/feraud.htm+%22f%C3%A9raud%22dictionnaire%22&hl=fr&ct=clnk&cd=10&gl=fr>).

<sup>16</sup> Siouffi, G. & Raemdonck, D.-V. (2005). 100 fiches pour comprendre la linguistique. Bréal Rosny.

L'enseignant précisera aux étudiants que, selon Polguère, la lexicographie se concentre principalement sur les dictionnaires de langue c'est à dire sur l'étude du langage et des usages. Il distingue deux principales approches de rédaction d'un article de dictionnaire, la première consiste à fournir des informations référentielles, comme celles d'un dictionnaire encyclopédique. La deuxième vise à décrire les emplois linguistiques d'un mot, incluant des expressions idiomatiques et des usages figurés.

Cette approche correspond aux dictionnaires de langue. (Exposer l'exemple lune cité dans le passage).

#### **IV-4-1- Macrostructure et microstructure des dictionnaires (Polguère) :**

Le dictionnaire de langue possède une organisation interne caractéristique. Son ossature générale (macrostructure) est organisée autour d'une succession de superarticles, ordonnés par ordre alphabétique. ; chaque superarticle comprend la présentation d'un vocable. La lexie du vocable est détaillée dans un article du superarticle. Le nom du vocable qui présente le superarticle, est appelé entrée de dictionnaire.

L'ensemble des vocables ayant une entrée dans le dictionnaire est la nomenclature du dictionnaire.

Nous vous présentons à titre d'exemple, le superarticle du vocable CATASTROPHE, extrait du Nouveau Petit Robert (1993) :

Comme présentée ci-dessous, la microstructure du dictionnaire désigne l'organisation interne des superarticles et des articles, en fonction du contenu de chaque article (étymologie, prononciation, définition, exemples...), chaque acception (lexie) d'un vocable est généralement numérotée à l'intérieur du superarticle.

Entrée du  
Superarticle

Identification du début  
de chacun des articles  
de lexies.

**CATASTROPHE** [katastøf] n. f. — 1552 ; lat. catastropha, gr. katastrophê « bouleversement ». **1** ♦ DIDACT. Dernier et principal événement d'un poème, d'une tragédie. ⇒ dénouement. « La catastrophe de ma pièce est peut-être un peu trop sanglante » (Rac.). **2** ♦ COUR. Malheur effroyable et brusque. ⇒ bouleversement, calamité, cataclysme, coup, désastre, drame, fléau, infortune. Terrible catastrophe. Courir à la catastrophe. Éviter la catastrophe. — Accident, sinistre causant la mort de nombreuses personnes. Catastrophe aérienne. Catastrophe naturelle. Le bilan d'une catastrophe. APPOS. Film catastrophe, dont le scénario décrit un événement catastrophique, un accident grave. Des films catastrophe. ♦ LOC. EN CATASTROPHE : en risquant le tout pour le tout. Atterrir en catastrophe. PAR EXT. D'urgence pour éviter le pire. **3** ♦ FAM. Événement fâcheux. ⇒ désastre, drame. Tout est brûlé, c'est la catastrophe ! — ABREV. FAM. CATA. C'est la cata. — En interj. Catastrophe ! J'ai oublié ma clé ! ♦ PAR EXT. Son dernier film est une catastrophe. ♦ Personne très maladroite ; enfant turbulent. **4** ♦ (1972, R. Thon) MATH. PHYS. Théorie des catastrophes : théorie qui, à partir d'observations empiriques de la forme d'un système ou de processus discontinus, tente de construire un modèle dynamique continu. CONTR. Bonheur, chance, succès.

#### IV-4-2- La définition lexicographique :

L'enseignant est censé mettre en lumière la définition lexicographique en mettant en évidence les composants d'un article de dictionnaire :

a- Les dimensions : phonétique, graphique, syntaxique et sémantique

b- La transcription phonétique

c- La définition et ses types classiques :

- nominale : définition des mots-concepts.

- logique : énumération des qualités, attributs distinctifs d'une chose pour

- littéraire : (humoristique, polémique...)

d- Exemples

e- Citations

Les exemples et les citations sont ajoutés par besoin d'enrichissent linguistique ou extralinguistique des dictionnaires.

Les exemples et citations à valeur linguistique (éclairage de la signification) Les exemples et citations à valeur extralinguistique (ajout d'informations historiques, culturelles...).

IV-5- FICHE TD 4

**Exercice 1 :** Décrivez l'entrée « dictionnaire » à partir d'un dictionnaire de votre choix.

.....

**Exercice 2 :** Consultez l'entrée « briller » et répondez aux questions :

« Briller » : (verbe intransitif)

Du latin beryllus (béryl, pierre précieuse).

1. Émettre ou refléter une lumière éclatante.

- Ex. : Le soleil brille dans le ciel.

2. Figuré : Se distinguer par des qualités exceptionnelles.

- Ex. : Il brille dans ses études.

3. Faire bonne impression dans un contexte social.

- Ex. : Elle brille dans les réceptions mondaines.

Synonymes : scintiller, rayonner, exceller.

Antonymes : s'éteindre, se ternir.

Expressions : Briller par son absence : Se faire remarquer en n'étant pas présent.

Texte adapté

**Questions :**

- 1- Relevez les éléments qui constituent l'entrée.
- 2- Cherchez l'étymologie de « briller »
- 3- Donnez un exemple d'usage pour le deuxième sens.
- 4- Quels sont les synonymes de « briller » ?
- 5- Quelle est l'expression associée, et que signifie-t-elle ?

.....

**Exercice 3 :** Lisez l'entrée « brosser » d'un dictionnaire de votre choix.

1. Donnez deux sens différents de ce mot (concret et figuré).
2. Proposez une phrase illustrant chaque sens.
3. Recherchez et notez un synonyme et un antonyme.
4. Formez une expression avec ce vocable, et expliquez-la.

.....

**Problématique 1 :**

A l'origine et comme le montre l'étymologie du mot : un dictionnaire est conçu pour DIRE et EXPRIMER.

-Y a-t-il une différence entre le fait de dire « un dictionnaire » ou « le dictionnaire » ?

-Mais dire n'est-ce pas commencer à faire ?

-Quelles considérations pourraient influencer le contenu des dictionnaires ? L'enseignant invite l'étudiant à réfléchir à cette problématique.

N/B : Consulter un dictionnaire pour les entrées suivantes : « dire » et « faire » : Un travail de décryptage et de corrélations devrait conduire vers une /des réponse(s).

.....  
.....

**Remarque :** L'étudiant est invité à préparer le cours suivant en essayant de trouver réponses à la problématique ci-précédemment citée et aux questions proposées :

- Qu'est-ce qu'un lexicologue ?
- Qu'est-ce qu'un lexicographe ?
- Qu'étudient les lexicologues ?
- Qu'est-ce qu'un discours partial ?
- -Qu'est-ce qu'un discours impartial ?
- Qu'est-ce que l'implicite ?

IV-6- FICHE TD 4 (Corrigés)

**Exercice 1 :** l'étudiant est amené à reconstituer les éléments qui composent l'entrée du dictionnaire choisi.

**Un article de dictionnaire monolingue est généralement structuré comme suit:**

L'entrée

Forme

Variante orthographiques

Prononciation indiquée entre crochets [ ], souvent en alphabet phonétique international (API).

Étymologie

Catégorie grammaticale

Peut inclure le genre (masculin/féminin) ou la transitivité (verbes transitifs/intransitifs).

Définitions

Liste des différents sens ou acceptions du mot, souvent numérotés. Chaque définition est concise et spécifique.

Peut inclure des nuances selon le contexte ou l'usage. Exemples d'usage

Phrases ou fragments illustrant le mot dans des contextes variés, parfois tirés d'œuvres littéraires ou de l'usage courant.

Synonymes et antonymes

Expressions ou locutions

idiomatiques contenant le mot.

Domaines d'usage :

Indications sur les domaines spécialisés ou le registre Collocations ou combinaisons fréquentes (facultatif) Associations du mot

**Exercice 2 :** les réponses sont explicites dans l'article donné :

1-Éléments constitutifs de l'entrée :

- Le mot à définir : Briller
- La catégorie grammaticale : (verbe intransitif)
- L'étymologie : Du latin « beryllus » (béryl, pierre précieuse)
- Les sens :
  1. Émettre ou refléter une lumière éclatante
  2. Sens figuré : Se distinguer par des qualités exceptionnelles
  3. Faire bonne impression dans un contexte social
- Exemples d'usage pour chaque sens

- Synonymes : scintiller, rayonner, exceller
- Antonymes : s'éteindre, se ternir
- Expression associée : "Briller par son absence"

2-L'étymologie de « briller » :

Le verbe "briller" vient du latin « beryllus » qui signifie "béryl" (une pierre précieuse). 3- Exemple d'usage pour le deuxième sens :

Il brille dans ses études. (Sens figuré : Se distinguer par des qualités exceptionnelles.)

4-Synonymes de « briller » :

- Scintiller
- Rayonner
- Exceller

5- Expression associée et sa signification :

L'expression associée est Briller par son absence. Elle signifie : se faire remarquer en n'étant pas présent.

**Problématique** : c'est lors du TD 4 que l'étudiant devra cerner la problématique.

Un dictionnaire est conçu pour DIRE et EXPRIMER. Mais dire, n'est-ce pas commencer à faire ?

Le dictionnaire « dit » et « s'exprime » : cette affirmation souligne les caractéristiques fondamentales de tout discours et encourage à une analyse critique prenant en considération le contenu manifeste et le contenu implicite. En effet, l'étudiant est amené à découvrir qu'un dictionnaire ne se contente pas de transmettre des informations, il véhicule aussi des idées, des intentions...il devra chercher pourquoi et comment ? (Ce travail de réflexion aidera à construire un raisonnement préparant ainsi le cours suivant).

## V- Concepts opératoires

Ce cours vise à répondre aux questionnements soulevés lors du cours précédent<sup>17</sup> et à aborder deux disciplines complémentaires de la linguistique : la lexicologie et la lexicographie.

### V-1- Dictionnaire : outil discursif.

Il est à préciser qu'« un » dictionnaire n'est pas « le » dictionnaire, et qu'il importe d'éviter de réduire l'ensemble des dictionnaires à une seule entité.

Une telle pratique estimerait qu'un dictionnaire est une œuvre unique et que tous les dictionnaires transmettent les mêmes informations, quel que soient leurs objectifs.

Or, tout dictionnaire véhicule une idéologie spécifique et opte pour un discours qui lui est propre, construit pour agir sur autrui et atteindre les objectifs définis.

Cet état de fait implique le recours à des stratégies de communication, soutenues par des stratégies discursives multiples et variées telles que les choix des mots opérés dans les citations, les exemples et les corrélations.

Ce raisonnement invite à réfléchir au discours du dictionnaire ou plutôt aux discours des dictionnaires perçus comme objets pédagogiques, neutres, normatifs, impartiaux et descriptifs et à reconnaître l'inexistence d'un discours totalement impartial.

Mais en quoi consiste un discours « partial » et un discours « impartial » ? Le dictionnaire « Le Larousse en ligne » les présente ainsi :

**Partial :** « *Qui prend parti pour ou contre quelqu'un, une opinion, qui juge sans souci d'objectivité : Juge partial. Compte rendu partial* »<sup>18</sup>.

**Impartial :** « *Qui ne favorise pas l'un aux dépens de l'autre ; qui n'exprime aucun parti pris : Un jugement impartial. Historien impartial* »<sup>19</sup>

Dans sa définition du « discours du dictionnaire », Jean Dubois soutient :

<sup>17</sup> Voir Fiche TD 4 (correction), problématique.

<sup>18</sup> Disponible sur :

[[http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/partial\\_partiale\\_partiaux/58366#QDCQf0PagRuBdqBj.99](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/partial_partiale_partiaux/58366#QDCQf0PagRuBdqBj.99)]

([http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/partial\\_partiale\\_partiaux/58366#QDCQf0PagRuBdqBj.99](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/partial_partiale_partiaux/58366#QDCQf0PagRuBdqBj.99)).

<sup>19</sup> Disponible sur :

[[http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impartial\\_impertiale\\_impertiaux/41802#amoQJ7mfTTKIIvL1.99](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impartial_impertiale_impertiaux/41802#amoQJ7mfTTKIIvL1.99)]

([Http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impartial\\_impertiale\\_impertiaux/41802#amoqj7mfttkiivl1.99](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impartial_impertiale_impertiaux/41802#amoqj7mfttkiivl1.99)).

« Le dictionnaire n'est pas seulement un objet, un produit de consommation, défini par des besoins socio-culturels, c'est aussi et surtout un texte, un discours continu et clos, tenu par le lexicographe sur un objet qu'il dit être la langue (ou une partie déterminée de la langue) ou sur cet autre objet qui est le savoir sur le monde (ou une partie de ce savoir) : Dictionnaire de langue ou Dictionnaire encyclopédique dépendent de règles communes qui commandent la tenue de l'énoncé lexicographique.

*Ce dernier relève du discours pédagogique. Comme lui, il est plus précisément un énoncé sur un autre énoncé déjà réalisé. Le savoir sur le monde que le dictionnaire communique est lui-même un discours tenu sur un corpus fait de formulations scientifiques ou culturelles. (...). Du discours pédagogique le dictionnaire tient encore son embrayeur fondamental, qui est un performatif ; le dictionnaire enseigne, ce qui signifie qu'il indique dans des instructions sans ambiguïté les questions qui peuvent être formulées et les réponses qu'en obtiendra le questionneur (...). »<sup>20</sup>.*

Le dictionnaire n'est pas simplement un objet ou un produit de consommation répondant à des besoins socio-culturels. Il est avant tout un texte, un discours structuré et complet, élaboré par le lexicographe pour représenter soit une langue (ou une partie spécifique de celle-ci), soit un savoir sur le monde (ou un domaine particulier de ce savoir). Les dictionnaires de langue et les dictionnaires encyclopédiques reposent sur des règles communes qui guident la construction de l'énoncé lexicographique.

Cet énoncé s'inscrit dans le cadre du discours pédagogique. Comme ce dernier, il constitue un discours sur d'autres discours déjà existants, qu'il s'agisse de formulations scientifiques ou culturelles. Le savoir que transmet le dictionnaire est donc un discours dérivé d'un corpus préexistant. De plus, le dictionnaire hérite du discours pédagogique un élément clé : sa fonction performative. En enseignant, il fournit des instructions claires et précises qui orientent les questions possibles et les réponses que l'utilisateur peut en attendre.

Ce passage met en avant la complexité de l'acte communicatif et démontre que l'implicite joue un rôle central dans les échanges linguistiques.

Mais qu'est-ce que l'implicite et comment se manifeste-t-il ?

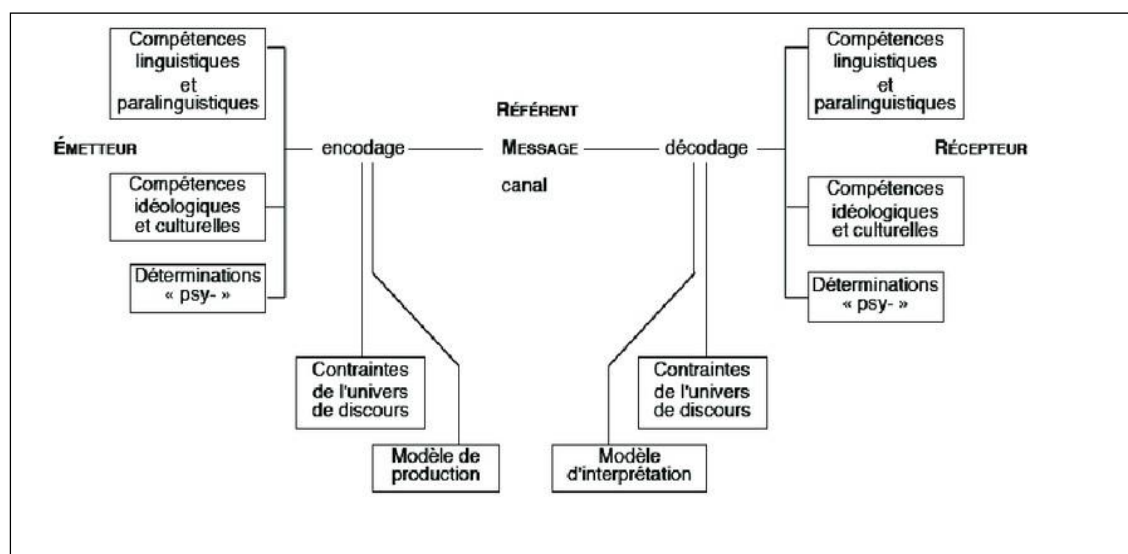
---

<sup>20</sup> Dubois, J « Dictionnaire et discours didactique », Langage, n°19, vol. 5, Larousse, 1970, pp. 35-47. Disponible en ligne : [[http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1970\\_num\\_5\\_19\\_2590](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_19_2590)] ([http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1970\\_num\\_5\\_19\\_2590](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_19_2590)).

**V- 2- L'implicite :**

Dans le dictionnaire le Petit Robert, l'entrée « implicite » est présentée comme « ce qui est virtuellement contenu dans une proposition, un fait, sans être formellement exprimé et peut en être tiré par déduction, induction ». (Robert, 1990, p. 968)<sup>21</sup>

Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni, « les contenus implicites [...] ont [...] la propriété de ne pas constituer en principe le véritable objet du dire »<sup>22</sup>



**Schéma tiré de :** Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, p. 19

Le schéma de communication présenté par Kerbrat-Orecchioni constitue une critique approfondie du schéma de communication de Jakobson. La linguiste estime qu'il comporte des manquements en raison de son approche linéaire et de son absence de prise en compte de la complexité des interactions humaines.

<sup>21</sup> Robert P., Petit Robert : Dictionnaire de la langue française, Paris, Le Robert, 1990, p. 968. Disponible en ligne : [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/implicite>] (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/implicite>). Consulté le 12/09/2019.

<sup>22</sup> Kerbrat-Orecchioni, C., *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986 ; rééd. 1998, p. 21.

En effet, dans l'ouvrage. *Les grandes théories de la linguistique : De la grammaire comparée à la pragmatique*, Armand Colin ; 2003. P : 168-169. de Paveau, M-A & Sarfati, G-E, on y fait mention :

-Ce schéma dessine une communication homogène et linéaire alors qu'il faudrait plutôt parler d'une compréhension partielle entre le destinataire et le destinataire.

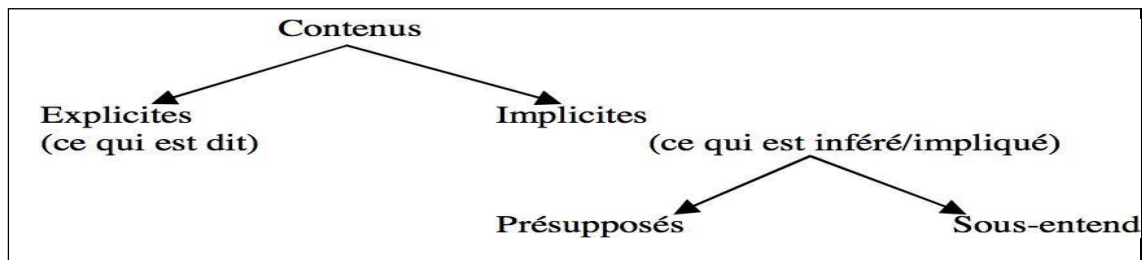
-Le code est situé extérieurement à la communication alors qu'il est constitué des savoirs internes des sujets parlants.

-Rien n'est dit des compétences extralinguistiques

-Ce schéma n'intègre pas de modèle de production (encodage) et d'interprétation (décodage). »

Kerbrat-Orecchioni, propose donc de l'étayer en incluant des éléments de subjectivité (subjectivité des locuteurs qui engendre des significations implicites dans le processus communicatif) et en insistant sur l'importance des facteurs contextuels, des intentions des locuteurs et des interprétations individuelles. Ces facteurs de subjectivité soulignent le rôle central de l'implicite dans la communication.

**Remarque :** L'enseignant expose brièvement les deux types de l'implicite à savoir : présupposé et sous-entendu et invite les étudiants à faire des recherches en ce sens en s'inspirant du schéma ci-dessous présenté :



Voici les définitions qu'en donne Kerbrat-Orecchioni dans son ouvrage « l'implicite »:

### Présupposés (p.25)

« Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif. »

**Sous-entendus (p.39) :**

« Toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif (ainsi une phrase telle que

« Il est huit heures » pourra-t-elle sous-entendre, selon les circonstances de son énonciation, « Dépêche-toi », aussi bien que « Prends ton temps »).

Ducrot récapitule la situation lorsqu'il avance dans « le dire et le dit » p 46 : « La présupposition est partie intégrante du sens des énoncés. Le sous-entendu, lui, concerne la façon dont ce sens doit être déchiffré par le destinataire. »

Dans la troisième partie du cours ; l'enseignant présente des extraits et des citations aux apprenants afin d'illustrer les concepts abordés, d'approfondir leur compréhension et de stimuler un échange interactif et constructif, propice à l'acquisition des savoirs.

Le lexique reflète la structure et les caractéristiques d'une langue. L'étudier, aborder sa nature, sa structuration et son étude théorique (lexicologie), tout en explorant les aspects pratiques de sa documentation et de sa transmission (lexicographie) revêt une importance considérable.

La linguiste Mortureux précise que « la lexicologie ; la lexicographie et le lexique ont en commun d'étudier les mots. Ils représentent trois points de vue différents qui, chacun dans sa perspective propre, s'attachent à définir et à décrire les « unités lexicales », leur organisation interne et leur sens. »<sup>23</sup>.

**V-3- Qu'est-ce la lexicologie ?**

La lexicologie, des termes *lexicon* (vocabulaire, lexique) et *logos* (parole, discours, raison, relation), est une branche de la linguistique qui examine les propriétés des lexies, les ensembles de mots que comportent le lexique d'une langue ainsi que le répertoire lexical des individus.

Il est à préciser que « lexique » et « vocabulaire » ne sont pas des synonymes. Ici, l'enseignant est tenu de présenter différentes acceptions aux termes puis en discuter :

- Selon Mortureux, « La lexicologie est « l'étude du lexique et des vocabulaires ».

---

<sup>23</sup> Mortureux, M.-F. (2004). La lexicologie entre langue et discours. P 9.

- Selon Polguère, « *La lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue, appelées lexies* ».
- « *Il serait donc légitime de considérer la lexicologie, la discipline qui étudie les phénomènes lexicaux, comme étant la branche maîtresse de la linguistique* ».

Selon Mortureux, dans « la lexicologie entre langue et discours », la première tâche de la lexicologie est de définir son objet propre : pour cela elle doit dégager de l'ensemble des mots observables dans les discours les unités qui constituent le matériel lexical de la langue. Cela suppose d'abord de distinguer mot graphique et unité linguistique ; puis d'isoler en fonction de la nature de leurs sens, les mots « pleins ».

#### **V-4- Qu'est-ce que la lexicographie ?**

- « *La lexicographie est l'activité ou le domaine d'étude visant la construction de dictionnaires* »<sup>24</sup>.

La lexicographie est une lexicologie appliquée.

*« A l'inverse de l'activité d'énonciation qui convertit les unités de la langue (lexèmes) en vocables fonctionnant dans un discours, les lexicographes, pourrait-on dire, cherchent à construire à partir des discours qu'ils observent, des représentations du lexique de la langue. C'est là l'originalité des dictionnaires de la langue monolingues, qui ne sont pas orientés vers la traduction (dictionnaires bilingues) ».* (Mortureux)<sup>25</sup>.

L'enseignant invite les apprenants à établir une distinction entre la lexicologie et la lexicographie. Pour ce faire, il devrait souligner la distinction fondamentale entre l'énonciation et les tâches des lexicographes : l'énonciation, acte dynamique et contextuel, consiste à convertir les unités lexicales (lexèmes) en vocable dans un discours. Les lexicographes construisent, des discours observés, des représentations du lexique d'une langue.

La tâche des lexicographes nous précise M.F. Mortureux est notamment de « *convertir les vocables en lexèmes* »<sup>26</sup>. Or, que proposent les dictionnaires ?

*« Les dictionnaires de langue(monolingues) offrent une représentation, accessible à tout locuteur, du lexique de sa langue. Ils s'inspirent des recherches lexicologiques, dont ils représentent le résultat et reflètent les difficultés, tout en se conformant à des impératifs pratiques »*<sup>27</sup>

<sup>24</sup> Polguère, A. (2003). Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales.

<sup>25</sup> Mortureux, M.-F. (2004). La lexicologie entre langue et discours.

<sup>26</sup> Ibid., p. 13.

<sup>27</sup> Ibid., p. 9.

V-5- Lectures complémentaires

- Baylon, F., & Fabre, J. (1984). « La sémantique » (Chapitre VI : Le lexique, pp. 225- 227). Nathan.
- Lepaludier, L. (éd.). (2005). *L'implicite dans la nouvelle de langue anglaise* (1-). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34686>.
- Siouffi, G., & Raemdonck, D. (1999). « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Paris : Bréal. Fiche n°18 (voir annexes : fiche : lexicologie)
- Siouffi, G., & Raemdonck, D. (1999). « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Paris : Bréal. Fiche n°86 (voir annexes : fiche implicite).
- Soussi-ikhlef, N. Laïcité : De l'impartialité dictionnaire aux stéréotypes sociaux.
- « Revue algérienne des lettres », 5(1), 223–231.  
<https://journals.univ-temouchent.edu.dz/index.php/RAL/article/view/250>.
- Mortureux, M.-F. (2004). *La lexicologie entre langue et discours*. Chapitre I(lexicologie, lexicographie et lexique. pp 9-18.

**V-6- FICHE TD 5**

*La lexicologie, la lexicographie et le lexique ont en commun d'étudier les mots. Ils représentent trois points différents qui chacun dans sa perspective propre, s'attachent à définir et à décrire les « unités lexicales », leur organisation interne et leur sens.(p :9)*

*-La lexicologie : qu'étudient les lexicologues ? ( p :10)*

*La première tâche de la lexicologie est de définir son objet propre : pour cela, elle doit dégager de l'ensemble des mots observables dans les discours les unités qui constituent le matériel lexical de la langue.*

*Cela suppose d'abord de distinguer mot graphique et unité linguistique ; puis d'isoler, en fonction de la nature de leur sens, les mots « pleins ».*

*-la lexicographie : que proposent les dictionnaires ? (p13)*

*Les dictionnaires de langue (monolingues) offrent une représentation accessible à tout locuteur, du lexique de sa langue. Ils s'inspirent des recherches lexicologiques, dont ils représentent le résultat et dont ils reflètent les difficultés, tout en se conformant à des impératifs pratiques.*

*Mortureux, M-F. La lexicologie entre langue et discours. Campus linguistique, Armand Colin, 2004.*

**Consigne : lisez le passage proposé ci-dessus puis répondez aux questions :**

- 1- Qu'ont en commun la lexicologie, la lexicographie et le lexique ?
- 2- Qu'est-ce que "unités lexicales" et quels aspects de celles-ci sont étudiés ?
- 3- Identifiez l'objectif principal de la lexicologie ?
- 4- Quelles distinctions la lexicologie doit-elle établir pour définir son objet d'étude ?
- 5- Comment différencie-t-on un mot graphique d'une unité linguistique dans le cadre de la lexicologie ?
- 6- Quels sont les mots qualifiés de "pleins" et pourquoi sont-ils importants dans l'analyse lexicologique ?
- 7- Quelle est la fonction des dictionnaires monolingues dans la lexicographie ?
- 8- En quoi les dictionnaires reflètent-ils les recherches et les difficultés propres à la lexicologie ?
- 9- Quels impératifs pratiques influencent la conception des dictionnaires monolingues ?

**Exercice 2 : Lisez les phrases proposées et repérez l'implicite dans chaque énoncé.**

- 1- Il est tard, je suis dans l'obligation de partir !
- 2- Puis-je espérer que vous me prêtiez votre crayon, s'il vous plaît ?
- 3- En souriant, ma sœur m'a montré le sac à main qu'elle s'est offerte !
- 4- C'est dommage, je n'ai pas de petits-fours. J'aurais souhaité en avoir pour le goûter.

**Exercice 3 :** Lisez le dialogue et repérez l'implicite dans la conversation en répondant aux questions :

- 1- Quel est le sous-entendu émis par la personne 1 dans la 2<sup>ème</sup> phrase ?
- 2- Que suggère la réponse de la Personne 2 ?
- 3- De quelle manière l'implicite contribue-t-il à cerner la relation entretenue entre les deux personnes dans cet échange ?

Conversation entre deux personnes :

-Personne 1 : « Il fait mauvais, ce matin, non ? »

-Personne 2 : « Oui, c'est une bonne journée pour faire du shopping dans un centre commercial ».

-Personne 1 : « Tu sembles vouloir sortir »

-Personne 2 : « vraisemblablement, mais je ne suis pas sûr d'avoir le temps. »

**Réflexion :** Relevez les différences qui existent entre présupposé et sous-entendu.

.....

**V-7- Fiche TD 6 (Corrigés)**

- 1- A travers des perspectives différentes, la lexicologie la lexicographie et le lexique ont pour objectif commun d'étudier les mots. Les trois disciplines s'intéressent à leurs définitions, à leur organisation interne et à leur sens.
- 2- Les unités lexicales sont des éléments du lexique ayant une fonction linguistique et sémantique. Les étudier implique d'analyser de leur structure (organisation interne), leur sens et leur relation avec d'autres unités au sein du système linguistique.
- 3- La lexicologie définit son objet d'étude en identifiant les unités constitutives du lexique d'une langue donnée à partir des vocables observables dans le discours.
- 4- La lexicologie doit distinguer :
  - a- Le mot graphique (forme écrite) de l'unité linguistique (élément fonctionnel du lexique).
  - b- Les mots pleins (ayant un sens lexical autonome) des autres éléments linguistiques.
- 5- Une suite de lettres séparée par des espaces ou des signes de ponctuation dans un texte est appelée « mot graphique ». L'unité linguistique, quant à elle, est un élément possédant un sens et une fonction précise dans le lexique d'une langue.
- 6- Les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes constituent le noyau du lexique et sont essentiels dans l'analyse lexicologique car ils possèdent un sens lexical autonome. Ce sont les « mots pleins ».
- 7- Les dictionnaires monolingues proposent une représentation du lexique accessible à tout locuteur de la langue observée. Ils décrivent les mots, leur sens et leur usage et constituent un outil pratique pour concevoir et user de la langue.
- 8- Les dictionnaires tiennent nécessairement compte des ambiguïtés sémantiques, des évolutions linguistiques et des variations contextuelles des unités étudiées.

- 9- Les dictionnaires sont des ouvrages de références qui se plient aux contraintes relatives à la mise en page et au volume d'informations à inclure.

### Exercice 2

- 1- Sans le mentionner directement, la personne suggère qu'il est tard et qu'il faut mettre fin à la situation.
- 2- En utilisant une forme polie, la personne sollicite de l'aide car elle ne possède pas de crayon.
- 3- La personne paraît fière de son achat et son sourire suggère qu'elle veut que les autres le remarquent et l'apprécient.

### Exercice 3

- 1- La Personne 1 sous-entend que la Personne 2 semble intéressée par l'idée de sortir, mais sans l'exprimer directement.
- 2- Elle exprime une incertitude tout en laissant entendre que, si elle avait le temps, elle serait prête à sortir.
- 3- La relation des deux personnes semble montrer une certaine proximité. On fait face à une communication subtile où chaque personne détecte les intentions de l'autre.

### Exercice 4 : Source : (Schott-Bourget, p. 65)

Présupposés	Sous-entendus
-le présupposé demeure inchangé quelle que soit la modalité de la phrase.	-le sous-entendu est changeable selon l'acte de langage qu'il exprime.
-le présupposé est censé être connu par l'interlocuteur.	-le sous-entendu est virtuel, inconnu par l'interlocuteur mais celui-ci le détecte par la déduction.
-le présupposé précède le posé.	-le sous-entendu vient après le posé.
-le présupposé est implicite de type marqué.	-le sous-entendu est un implicite de type non-marqué.
-le présupposé est en nombre fini.	-le sous-entendu peut-être multiple.
-le présupposé peut trouver sans faire recours au contexte.	-le sous-entendu ne se reconstruit que dans le contexte où il est produit.
-le présupposé ne peut pas être nié puisqu'il est logique et évident.	-le sous-entendu peut-être nié car il n'est pas évident dans l'énoncé.
-le présupposé est censé être une évidence partagée entre les deux interlocuteurs.	-le sous-entendu peut-être source de malentendu.
-le présupposé est décodé à l'aide de la compétence linguistique uniquement.	-le sous-entendu est décodé à l'aide des deux compétences : intra-énonciative (linguistique) et extra-énonciative (encyclopédique...).

## VI- L'analyse componentielle

### VI-1- Objectifs et déroulement du cours

Ce cours aborde l'analyse componentielle et se veut proposer une initiation à ses fondements théoriques et pratiques.

L'enseignant démontre, entre autres, l'importance de l'analyse, installe les concepts-clés tels que : les composants sémantiques, les sèmes, les sémèmes, les archisémèmes, les archilexèmes, fait reconnaître les traits distinctifs des sémèmes et amène à appliquer la méthode à différents champs sémantiques.

L'analyse sémique s'effectue sur des lexèmes appartenant à un micro-ensemble lexical. Cet ensemble est composé d'unités lexicales qui doivent partager une zone commune de signification.

Il n'y aura donc aucun intérêt à confronter, à titre d'exemple, le lexème « table » au lexème « ours ». L'objectif primordial de cette analyse est ainsi d'affiner le sens des mots.

L'enseignant interpelle les étudiants sur la manière d'opposer des lexèmes proches en signification donnant l'exemple du lexème « femme » et du lexème « fille ».

Les étudiants devraient se référer au dictionnaire de langue pour chercher les entrées des lexèmes proposés et découvrir les traits distinctifs afin d'opposer les lexèmes.

Ce travail mène au relevé des traits distinctifs nécessaires à l'élaboration d'une grille componentielle.

Chaque lexème comporte des composants sémantiques distinctifs :

-Le lexème femme est composé de : humain, non mâle, adulte.

-Le lexème fille est composé de : humain, non mâle, non adulte. Pour plus de clarté, l'enseignant propose la grille sémique qui suit :

Sèmes/ Lexèmes	S1 Humain	S2 Non mâle	S3 Adulte	S4 Non adulte
Fille	+	+	-	+
Femme	+	+	+	-

Il est à préciser que :

- Humain, non mâle, adulte sont les composants sémantiques du lexème, ici appelé sémème « femme ».
- Humain, non mâle, non adulte sont les composants sémantiques du sémème « fille ».
- Le sème commun aux sémèmes fille et femme est : humain.
- Les sèmes sont positifs (+), négatifs (-) ou non pris en considération (0) -'

Le mot femme	« femme »
Signifié de femme	/femme/
Sémème femme	= {s1, s2, s3}
Sémème de fille	= {s1, s2, s4 }

### VI-2-L'analyse des noms de siège selon POTTIER

L'enseignant emprunte à Bernard POTTIER, « vers une sémantique moderne », dans « Travaux de linguistique et de littérature », Strasbourg, 1964, I, p.107-138, l'exemple du champ lexico-notionnel des noms de siège.

Sèmes	S1 Pour	S2 Sur	S3 Pour	S4 Avec	S5 Avec	S6
Lexèmes	s'asseoir	pieds	une personne	dossier	bras	En matière rigide
Siège	+	0/	0/	0/	0/	0/
Chaise	+	+	+	+	-	+
Fauteuil	+	+	+	+	+	+
Tabouret	+	+	+	-	-	+
Canapé	+	+	-	+	0/	+
Pouf	+	-	+	-	-	-

Avec six sèmes, B. Pottier différencie les sémèmes des cinq lexèmes choisis. Chaque lexème a un contenu sémantique différent (repris sur la ligne horizontale). L'ensemble des sèmes donne le sémème.

-Sémème de chaise = {s1, s2, s3, s4, s6}

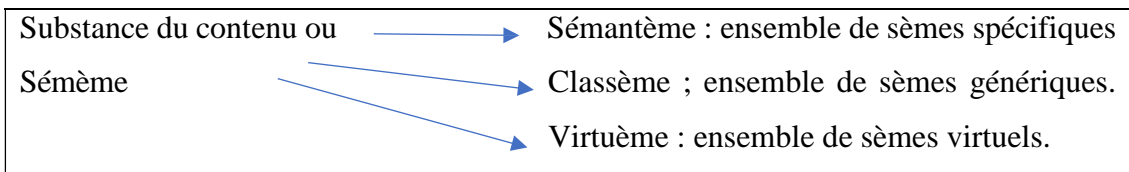
-Sémème de fauteuil = {s1, s2, s3, s4, s5, s6}.

-Siège est l'archilexème du champ proposé.

Quand l'archiséme d'un champ est aussi le séme d'un signe ; ce signe est l'archilexème du champ.

Termes	Définitions
Sème	Composant sémantique.
Sème	La substance sémantique d'un mot est composée de traits distinctifs de signification (sèmes). L'ensemble de sèmes caractérisant un mot.
Archiséme	L'ensemble des sèmes communs à plusieurs sèmes.

**Selon Pottier**, on est face à :



**VI-3- FICHE TD 6**

**Exercice 1** : Elaborez une analyse sémique des sèmes :(bateau, navire, cargo, paquebot) à partir des sèmes : (moyen de transport, en haute mer, de fort tonnage, pour des personnes, pour la marchandise).

Complétez le tableau suivant et trouvez l'archiséme :

Sèmes Lexèmes	Boire	Avidement et en Quantité	Rapidement	A coup de langue	Humain	Animal
Téter						
S'abreuver						
Lamper						
Siffler						
Laper						
Siroter						

.....

**Exercice 2** : Constituez une grille sémique de la suite de lexèmes suivante : « aimer, détester, choyer, chérir, adorer, haïr ».

.....

**Réflexion** : Proposez une analyse sémique de la suite de lexèmes : voir, regarder, apercevoir, observer, entrevoir, distinguer, discerner, contempler, toiser, épier, lorgner, dévisager.

.....

**VI-4-FICHE TD 6 (Corrigés)****Exercice 1**

Sèmes Lexèmes	Boire	Avidement et en Quantité	Rapidement	A coup de langue	Humain	Animal
Téter	+	-	-	-	+	+
S'abreuver	+	+	+	-	-	+
Lamper	+	+	+	-	+	-
Siffler	+	+	+	-	+	-
Laper	+	-	-	+	-	+
Siroter	+	-	-	-	+	-

L'archiséme est : *boire*.

.....

**Exercice 2 :** La grille sémique de la suite de lexèmes : aimer, détester, choyer, chérir, adorer, haïr. (modèle proposé)

Sèmes Lexèmes	Sentiment	Répulsion	Affection	Passion	Bienveillance	Rejet
Aimer	+	-	+	-	+	-
Détester	+	+	-	-	-	+
Choyer	+	-	+	+	+	-
Chérir	+	-	+	+	+	-
Adorer	+	-	+	+	+	-
Haïr	+	+	-	-	-	+

**Exercice 3 :**

	S1 Moyen de transport	S2 en haute mer	S3 De fort tonnage	S4 pour des personnes	S5 pour la marchandise
<b>Bateau</b>	+	-	-	+	+
<b>Navire</b>	+	+	+	+	+
<b>Cargo</b>	+	+	+	-	+
<b>Paquebot</b>	+	+	+	+	-

## VII- La dénotation /La connotation

Ce cours vise à permettre aux apprenants de comprendre et d'analyser des messages nuancés en étant attentifs aux subtilités du langage. L'enseignant tentera de circonscrire les concepts « dénotation », « connotation ».

Selon Baylon et Fabre dans « *La Sémantique* » (1984, p. 115), il est d'usage d'opposer, dans la linguistique moderne, la dénotation, élément stable de la signification d'une unité lexicale, et la connotation, éléments subjectifs et variables selon les contextes de cette même signification.

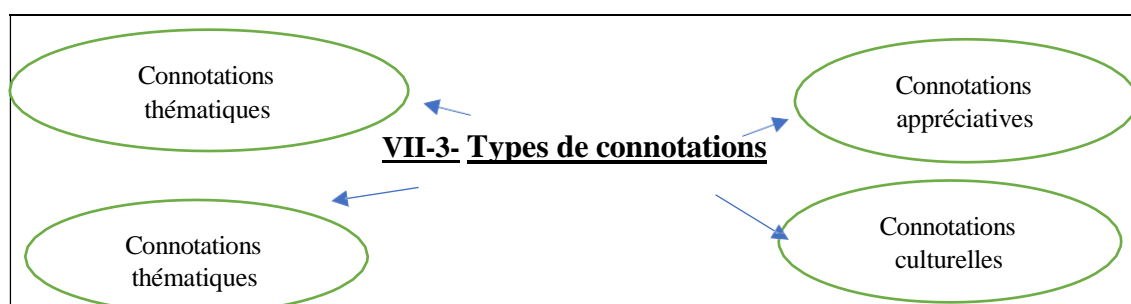
### VI-1- La dénotation :

La dénotation est dite du sens premier d'un mot : le sens dénoté est celui qui est donné par le dictionnaire. Il est compris par tous les locuteurs d'une langue. **Exemple** : Le mot Bleu dénote une couleur, l'une des trois couleurs primaires.

### VII-2- La connotation :

La connotation est dite des sens seconds d'un mot. Elle s'ajoute à la dénotation et permet d'enrichir le message (texte, image, discours). Occasionnelle et implicite ; elle varie en fonction du contexte, des registres de langue, de l'éducation, des références culturelles et des situations des émetteurs et récepteurs. Elle est ainsi difficile à cerner.

**Exemple** : Le mot « rouge » aurait pour connotations, à travers des contextes différents, la passion, l'interdiction, le sang, la colère, la révolution...



**Remarque** : Les enseignements et les exemples concrets traités pendant le cours permettront d'expliquer le tableau ci-dessus.

**VII-4- FICHE TD 7****Exercice 1 :**

- 1- Relevez dans le texte, les connotations associées aux thèmes : de liberté et de révolte.
- 2- Quelle est la relation dénotative décrite entre l'homme et la mer dans le poème ?

**L'homme et la mer**

(Les Fleurs du mal, de Charles BAUDELAIRE)

Homme libre, toujours tu chériras la mer !  
La mer est ton miroir ; tu contemples ton âme

Dans le déroulement infini de sa lame,  
Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer.

Tu te plais à plonger au sein de ton image ;  
Tu l'embrasses des yeux et des bras, et ton cœur  
Se distrait quelquefois de sa propre rumeur  
Au bruit de cette plainte indomptable et sauvage.

Vous êtes tous les deux ténébreux et discrets :  
Homme, nul n'a sondé le fond de tes abîmes ;  
Ô mer, nul ne connaît tes richesses intimes,  
Tant vous êtes jaloux de garder vos secrets !

Et cependant voilà des siècles innombrables  
Que vous vous combattez sans pitié ni remord,  
Tellement vous aimez le carnage et la mort,  
Ô lutteurs éternels, ô frères implacables !

**Exercice 2 :****À ma fille Adèle**

Recueil : Les quatre vents de l'esprit (1881).  
Tout enfant, tu dormais près de moi, rose et fraîche,  
Comme un petit Jésus assoupi dans sa crèche ;  
Ton pur sommeil était si calme et si charmant  
Que tu n'entendais pas l'oiseau chanter dans l'ombre ;  
Moi, pensif, j'aspirais toute la douceur sombre  
Du mystérieux firmament.

Et j'écoutais voler sur ta tête les anges ;  
Et je te regardais dormir ; et sur tes langes  
J'effeuillais des jasmins et des œillets sans bruit ;  
Et je priais, veillant sur tes paupières closes ;  
Et mes yeux se mouillaient de pleurs, songeant aux choses  
Qui nous attendent dans la nuit.

Un jour mon tour viendra de dormir ; et ma couche,  
Fait d'ombre, sera si morne et si farouche  
Que je n'entendrai pas non plus chanter l'oiseau ;  
Et la nuit sera noire ; alors, ô ma colombe,  
Larmes, prière et fleurs, tu rendras à ma tombe

Ce que j'ai fait pour ton berceau.

**Victor Hugo**<sup>28</sup>

**Répondez aux questions :**

- 1- Quels sont les éléments dénotatifs qui décrivent le sommeil de l'enfant dans la première strophe ?
- 2- Quelle est l'action décrite dans la dernière strophe ?
- 3- Relevez les connotations associées à « petit Jésus assoupi dans sa crèche » ?
- 4- Que suggère l'expression « toute la douceur sombre du mystérieux firmament » ?
- 5- Dans la deuxième strophe, que connotent les gestes du père : « effeuillais des jasmins », « priais », « veillant » ?
- 6- Comment se manifeste la connotation de l'expression « larmes, prière et fleurs » dans la dernière strophe ?

.....

**Exercice 3 :** Proposez deux connotations négatives et deux connotations positives aux mots suivants : hôtel, hôpital, lumière.

.....

**Exercice 4 :** Proposez une dénotation et une connotation pour chacun des mots suivants : rouge, lutteur

.....

**Exercice 5 :** Dites si dans les exemples présentés les mots sont employés au sens dénoté ou au sens connoté.

- a. Cet homme est un véritable héros.
- b. L'eau de la mer est d'un bleu profond
- c. Cette femme a un caractère de fer.

<sup>28</sup> Hugo, V. Disponible sur : [<https://www.poesie-francaise.fr/victor-hugo/poeme-a-ma-fille-adele.php>] (<https://www.poesie-francaise.fr/victor-hugo/poeme-a-ma-fille-adele.php>). Consulté le 21/11/2024.

**VII-5- FICHE TD 7 (Corrigés)****Exercice 1**

1- Le relevé des connotations :

- a. Les connotations associées à « la liberté » : déroulement infini ; plonger ; indomptables et sauvages, jaloux de garder.
- b. Les connotations associées à « la révolte » : indomptables ; vous vous combattez ; lutteurs éternels ; implacables

2- La relation entretenue entre l'homme et la mer exprime un conflit et est présentée comme un duel : (« se combattent sans pitié ni remord » ; « lutteurs éternels »).

**Exercice 2 :** Proposition des connotations positives et des connotations négatives des mots proposés :

**Hôtel**

Connotation positive 1 : Abri.

Connotation positive2 : Luxe, propreté. Connotation négative1 :

Sans charme. Connotation

négative 2 : Impersonnel.

**Lumière**

Connotation positive 1 : Réussite

Connotation positive2 : Paradis

Connotation négative1 : Mort

Connotation négative 2 : Inconfort

**Hôpital**

Connotation positive 1 : Soins

Connotation positive2 : Professionnalisme

Connotation négative1 : Détresse

Connotation négative 2 : Mort

**Exercice 3 :**

**-Réponse 1 :** L'enfant dort « près de moi », « rose et fraîche », « comme un petit Jésus assoupi dans sa crèche ».

**-Réponse 2 :** Le poète évoque le moment où il mourra « mon tour viendra de dormir », et il demande à sa fille de rendre les gestes qu'il a faits pour elle « larmes, prière et fleurs ».

**-Réponse 3 :** L'innocence, la pureté, la tendresse et une certaine sacralité.

**-Réponse 4 :** Elle suggère une ambiance mystérieuse et apaisante, à la fois qui unit profondeur spirituelle et sérénité.

**-Réponse 5 :** Ces gestes dévoilent un amour protecteur, une dévotion, une grande affection, mais aussi une certaine mélancolie face à l'avenir.

**-Réponse 6 :** Elle incarne une tendresse éternelle, un hommage, mais aussi la douleur de la perte et la continuité de l'amour même après la mort.

**Exercice 4 :** le relevé des dénnotations et des connotations**-Rouge**

Dénotation: couleur placée avant l'orange

Connotation : passion, sang.

**-Lutteur :**

Dénotation : athlète qui pratique la lutte

Connotation : le mot renvoie au courage et à la détermination, mais aussi à la violence.

**Exercice 5 :**

a-Sens connoté.

b-Sens dénoté.

c-Sens connoté.

d-Sens dénoté.

## VIII- L'étymologie

### VIII-1- Objectifs et définitions

Ce cours présente ce qu'est l'étymologie, identifie son importance et les principales étapes d'une analyse étymologique.

Comme l'atteste « *Le Petit Robert* » en ligne dans son article consacré à l'entrée « étymologie » : « L'étymologie est l'étude de l'origine et de l'histoire des mots. L'étymologie recherche la date d'apparition des mots dans la langue et identifie des étymons, mots attestés ou reconstitués, à l'origine d'autres mots. Elle s'appuie pour ce faire sur des lois phonétiques et sémantiques. »<sup>29</sup>.

L'étymologie propose l'origine de la signification des mots, étudie leurs mutations phonétiques, morphologiques et sémantiques, s'attache à découvrir les principaux facteurs historiques, culturels et sociaux qui les façonnent et contribue à l'apprentissage des langues.

Pour mener une étude étymologique pertinente, il est primordial de suivre les étapes nécessaires à son élaboration. Il convient ainsi de les préciser :

### VIII-2- Comment élaborer une étude étymologique ?

Les principales étapes pour établir une étude étymologique sont :

- a- Consulter les dictionnaires spécialisés, les bases de données fiables en ligne et les textes anciens.
- b- Analyser l'unité lexicale concernée.
- c- Identifier les emprunts linguistiques.
- d- Cerner le contexte historique et culturel.
- e- Comparer les langues (indo-européennes et non indo-européennes).
- f- Analyser les transformations phonétiques, morphologiques et sémantiques.

---

<sup>29</sup> Dictionnaire Le Petit Robert en ligne. Article disponible sur :  
[<https://dictionnaire.lerobert.com/guide/qu-est-ce-que-l-etymologie>]  
(<https://dictionnaire.lerobert.com/guide/qu-est-ce-que-l-etymologie>). Consulté le 23/11/2023.

**VIII-3- FICHE TD 8**

**Exercice 1 :** Recherchez les origines des unités lexicales suivantes :

-Université

-Vilain

-Plagiat

.....

**Exercice 2 :** Recherchez la date de parution de deux prénoms de votre choix, puis identifiez leurs étymons.

.....

**Exercice 3 :** Référez-vous à un dictionnaire étymologique de la langue française pour :

- a- Chercher le mot « lune ».
- b- Connaître sa langue d'origine.
- c- Découvrir sa signification originelle.
- d- Comment a-t-il évolué ?

.....

VIII-4-FICHE TD 8 (Corrigés)Exercice 1 :

**-Université :** Le mot "université" vient du latin *universitas*, qui signifiait « ensemble » ou « totalité ». Ce terme était employé pour désigner une communauté ou une collectivité. *Universitas* dérive de *universus*, signifiait « tout entier », « global ».

**-Vilain:** Le mot vient du latin *villanus*, qui signifie « paysan » ou « ouvrier agricole », dérivé de *villa*, qui signifie « ferme » ou « domaine ». A l'origine, ce mot avait un sens neutre.

**-Plagiat :** Le mot vient du latin *plagiarius*, qui signifiait « voleur ». À l'origine, ce terme était utilisé pour désigner quelqu'un qui enlevait des esclaves ou des enfants.

Exercice 2 : exemple des prénoms : Nadia et Sarah.

Nadia : Le prénom "Nadia" est d'origine slave, plus précisément du russe, où il est dérivé du prénom « Nadezhda » (Надежда), qui signifie : espoir.

Sarah : Le prénom Sarah vient de l'hébreu שָׂרָה (Sārāh), qui signifie : « princesse » ou « dame noble ». Dans la Bible, Sarah est la femme d'Abraham, et son nom est associé à la royauté et à la noblesse spirituelle.

Exercice 3 :

« Le mot **lune** provient du français, mais son origine remonte au latin **lūna**, qui désignait déjà l'astre appelé la lune.

En latin, **lūna** désignait l'astre lunaire, et aussi **lumière** ou **lueur**. Le terme était utilisé pour désigner l'astre qui éclaire la nuit. La racine du mot **lūna** est probablement liée à l'idée de lumière ou d'illumination, en raison de la lumière qu'elle émet dans l'obscurité de la nuit.

Le mot **lune** en français a gardé une signification proche de celle du latin **lūna**. Cependant, avec le temps, son usage s'est étendu pour désigner non seulement l'astre lui-même mais aussi des objets ou phénomènes associés à la lune, comme **phase de la lune** ou **lunaire** »<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Marcellin, F. (1889). Dictionnaire étymologique de la langue française. Hachette.

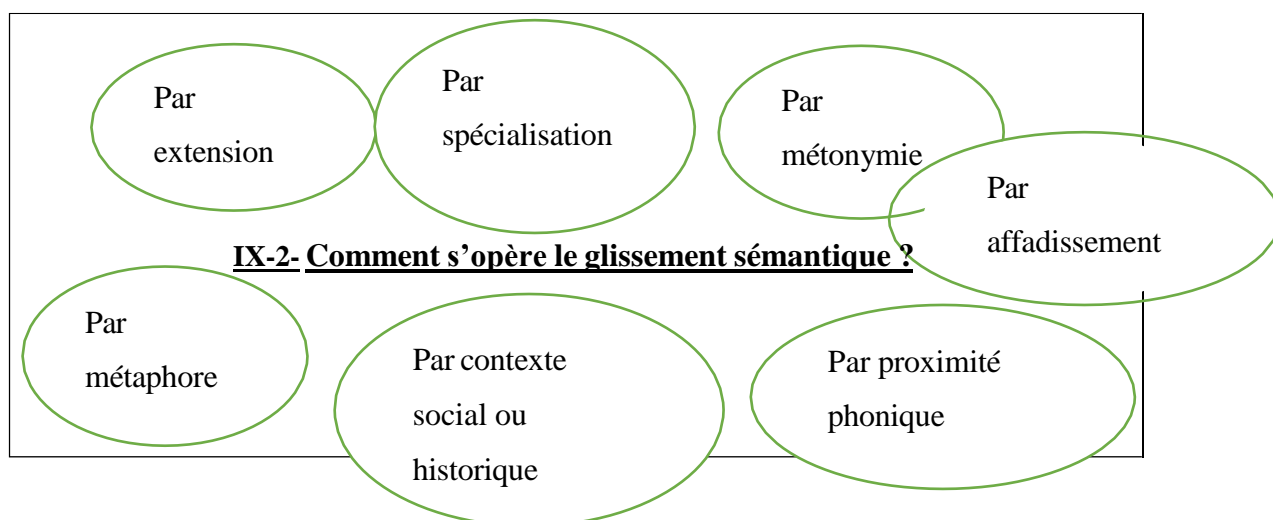
## IX- Le glissement sémantique

### IX-1-Qu'est-ce que le glissement sémantique ?

Un constat s'impose : les mots évoluent, se confrontent, changent et se transforment. Il serait donc impossible de nier qu'ils nous influent, nous conditionnent et se jouent de nous par le biais de jeux linguistiques.

Pour bien comprendre ces rouages, leurs pouvoirs, leurs rôles et leurs impacts : ce cours nous invite à nous intéresser au phénomène du glissement sémantique qui s'opère sur des milliers de mots, faisant d'eux ce qu'ils n'étaient pas au préalable. Il s'agira de définir le glissement sémantique et ses concepts clés, ainsi que de reconnaître ses différents types.

Dans ses travaux traitant des caractéristiques du signe linguistique De Saussure affirme que celui-ci possède une mutabilité diachronique, c'est-à-dire que le signifié et/ ou le signifiant peut/ peuvent être modifié(s) à travers le temps.



Le glissement sémantique d'une unité lexicale survient car la langue, la société et les usages des locuteurs d'une langue donnée sont en perpétuelle évolution et interagissent.

### IX-3- Lectures complémentaires

-Nadia Soussi -Ikhlef, « Analyse synchronique et diachronique du mot *barbare* dans les discours dictionnaires », *Multilinguales* [En ligne], 7 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 22 novembre 2024.

URL :<http://journals.openedition.org/multilinguales/540> ; DOI :<https://doi.org/10.4000/multilinguales.540>.

**IX-4- FICHE TD 9**

**Exercice 1 :** Repérez le type de glissement sémantique des mots suivants :

1- Charme : d'un attrait magique à un attrait agréable.

2- Racisme : d'une théorie sur les races à une péjoration.

3- Plume : de moyen d'écriture à l'écriture.

.....

**Exercice 2 :** Retracez le glissement sémantique d'un mot de votre choix.

Expliquez son sens d'origine, les étapes de son évolution et les facteurs ayant influencé cette évolution.

.....

**Exercice 3 :** Retracez les glissements sémantiques de cinq à dix mots de votre choix partageant le même faisceau sémantique.

.....

**Réflexion :** Comment le glissement sémantique influence-t-il notre perception des événements ? (Précisez les facteurs suivants : historique, politique, social.).

.....

**IX-5- FICHE TD 9 (Corrigés)**

**Exercice 1** : les types de glissement sémantique

- a-affadissement
- b-contexte social
- c-métaphore

**Exercice 2** : les principaux axes de recherches à aborder sont :

- L'origine et l'étymologie
- L'évolution historique
- Le contexte culturel et social
- La polysémie ou spécialisation

**Exemple** : le mot travail

Le mot travail vient du latin « *tripalium* » un instrument de torture composé de trois pieux. Il indiquait aux origines la souffrance et la contrainte.

**Son évolution :**

- Moyen Âge : Le mot évolue pour désigner une activité pénible ou laborieuse, souvent associée à l'effort physique.
- Renaissance : Avec les bouleversements économiques, *travail* s'étend à toute activité productive, physique ou intellectuelle.
- Révolution industrielle : Le mot prend une connotation économique, lié à l'emploi et à la production.
- Aujourd'hui : Il englobe à la fois un emploi rémunéré et des activités valorisées socialement, avec parfois des connotations positives (réalisation personnelle).
- Les principaux facteurs influents dans le changement sont les changements économiques, ainsi que les transformations sociales et culturelles.

**Exercice 3** : le recueil devrait se présenter sous forme de tableau ou de liste.

Il sera question de retracer : l'origine, l'étymologie, les évolutions repérés, les facteurs d'évolution et le(s) sens actuel(s)).

## X- Polysémie /Homonymie

Ce cours tente d'appréhender les concepts d'homonymie et de polysémie, d'identifier les types d'homonymie, de mettre en évidence les principales différences entre les concepts et d'acquérir les compétences pour résoudre des ambiguïtés.

### X-1- Concepts et définitions

#### 1- Définition de la polysémie « nom féminin

Linguistique Caractère d'un signe qui possède plusieurs contenus, plusieurs sens. »<sup>31</sup>

#### 2-Définition de l'homonyme : « adjectif et nom masculin

Se dit des mots de prononciation identique (→ homophone) et de sens différents, qu'ils soient de même orthographe (→ homographe) ou non (ex. *ceint, sain, sein, seing*).

**nom masculin** *Un homonyme* .par extension (en parlant de personnes, de villes...) *Troyes et son homonyme Troie.* »<sup>32</sup>.

#### 1-Définition de l'homographe : « adjectif et nom masculin

Linguistique Se dit des mots qui ont même orthographe. « *Son* » (adjectif) et « *son* » (nom masculin) sont *homographes* et *homophones* (→ homonyme). **Nom masculin** « *Couvent* » (nom masculin) et « *ils couvent* » sont des *homographes non homophones*. »<sup>33</sup>.

#### 2-Définition de l'homophone : « adjectif et nom masculin

Linguistique Se dit de mots qui ont la même prononciation. « *Eau* » et « *haut* » sont *homophones*. → homonyme. »<sup>34</sup>

Dans leur ouvrage « *La Sémantique* » Baylon et Fabre désignent la polysémie et l'homonymie :

«1 signifiant -plusieurs signifiés :

a-plusieurs sens d'un seul signe : polysémie : acte de naissance, pièce en cinq actes, les actes d'un congrès.

<sup>31</sup> Le Petit Robert en ligne. Disponible sur : [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/polysemie>] (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/polysemie>).

<sup>32</sup> . Le Petit Robert en ligne. Disponible sur : [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/homonyme>] (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/homonyme>).

<sup>33</sup> Le Petit Robert en ligne. Disponible sur : [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/homographe>] (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/homographe>).

<sup>34</sup> Le Petit Robert en ligne. Disponible sur : [<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/homophone>] (<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/homophone>).

b-plusieurs signes à signifiant identique : homonymie : /pẽ/ : pain, pin, peint. »<sup>35</sup>.

« La polysémie a été définie primitivement comme un phénomène diachronique qui consiste dans l'addition d'acceptions nouvelles au sens fondamental d'un signe ; cette multiplication des sens aboutit, sur le plan synchronique, à la coexistence de plusieurs significations pour un même signe. »<sup>36</sup>

« Sont homonymes deux ou plus de deux signes qui comportent des signifiants identiques (même collection de phonèmes rangés dans le même ordre, avec les mêmes traits prosodiques et, le cas échéant, quand il s'agit d'un signe complexe les mêmes pauses ou « jointures ») sans que cette identité se retrouve au plan des signifiés. »<sup>37</sup>

### X-2- Polysémie/ Homonymie (distinction)

Comment distinguer « polysémie » et « homonymie » ? Les linguistes Baylon et Fabre nous éclairent ainsi :

*« L'existence d'homographes pose le problème sémantique de la distinction entre polysémie et homonymie. Soit la forme louer ; elle a plusieurs sens » donner en location » , « adresser des louanges » ; faut-il voir là deux acceptions d'un même mot( polysémie à ou deux mots louer de même forme ? Les fondements de la distinction entre ces deux notions ont été cherchés soit dans des connaissances historiques(étymologie), soit dans les rapports existant entre les unités considérées dans le lexique actuel. La tradition des dictionnaires est d'appeler homonymes les signifiants identiques à étymons distincts »<sup>38</sup>.*

La citation traite de l'importance centrale de l'étude sémantique des homographes pour distinguer la polysémie et l'homonymie. L'exemple soumis de l'unité lexicale « louer », qui possède deux significations différentes, illustre le rôle fondamental de l'étude étymologique dans cette distinction. En effet, bien que certains linguistes s'intéressent aux relations sémantiques contemporaines, la lexicographie privilégie principalement l'étymologie pour la détecter. Les dictionnaires optent pour l'étude étymologique et classent comme « homonymes » toutes les unités lexicales à signifiant identique d'origines distinctes. Ainsi ; l'unité lexicale « louer » est traité comme deux unités distinctes.

<sup>35</sup> Baylon, F., Fabre, J. (1984). La sémantique. Nathan, p. 160.

<sup>36</sup> Ibid., p. 161.

<sup>37</sup> Ibid., p. 162.

<sup>38</sup> Ibid., p. 163.

**X-3-FICHE TD 10**

**Exercice 1 :** Proposez des homonymes aux mots suivants et précisez leurs types :

- a. Vert
- b. Saint
- c. Son
- d. Père
- e. Mer

**Exercice 2 :** Proposez des homographes aux mots.

- a. Son
  - b. Livre
  - c. Option
  - d. Jet
- .....

**Exercice 3 :** Proposez trois homonymes homographiques et concevez deux phrases différentes pour chaque homonyme, chaque phrase devant avoir un sens différent.

.....

**Exercice 4 :** lisez le passage ci-dessous et relevez les homonymes orthographiques puis précisez leurs sens.

« Le banc du parc est occupé par plusieurs garçons qui regardent un banc de sable s'amasser près du trottoir ».

.....

**Exercice 5 :** Relevez les homographes et interprétez-les.

- 1- Mon fils a déchiré les fils.
  - 2- Le vent est à l'est.
  - 3- Les habitants du couvent couvent une grippe.
- .....

**Exercice 6 :** Dévoilez par des exemples personnels, le caractère polysémique des unités :« Plateau » « chapelet », « pièce » et « feuille ».

**X-4- FICHE TD 10 (Corrigés)****Exercice 1**

- a-Vert : verre, vers : homonymes homophoniques
- Saint : sein, sain : homonymes homophoniques b-Son : sont, son
- Son, sont : homonymes homophoniques
- Son, son : homonymes homophoniques homographiques
- c-Père : paire, perd (du verbe perdre) :homonymes homophoniques
- d-Mer : mère, maire :homonymes homophoniques

**Exercice 2**

- Son (nom), son (adj)
- Livre (objet) / livre (unité de mesure)
- option- choix) / option (contrat financier)
- Jet (action de jeter) / Jet (distance parcourue)

**Exercice 3**

- Port (lieu maritime) / Port (nom de l'action de porter)
- Avions (verbe avoir au présent de l'indicatif) / Avions (moyens de transport)
- Mode (industrie des vêtements) / Mode (façon, manière) Exemples de phrases :

**Port :**

- Les enfants adorent visiter le port et voir les bateaux accoster.
- Le port du masque est obligatoire en période de pandémie

**Avions**

- Nous avions l'habitude d'aller au cinéma chaque vendredi soir
- Les avions sont une source de stress pour moi.

**Mode**

- J'adore la mode
- Les Américains n'ont pas le même mode de vie que les Algériens.

**Exercice 4 :**

Les homonymes orthographiques : « banc » et « banc » ont des significations différentes :

**Banc n°1** : un meuble qui sert à s'asseoir

**Banc n°2** : un amas de sable qui s'accumule

**Exercice 5 :**

1- Mon **fil** a déchiré les **fil**s.

(Fils : nom / Fils : de fil au pluriel)

2- Le vent **est** à l'**est**.

Est : verbe être au présent de l'indicatif / est : direction)

3- Les habitants du **couvent couvent** une grippe.

(Couvent : lieu de recueillement/ couvent : de couvrir, verbe au présent de l'indicatif) Les mots en gras sont des homographes non homophones.

**Exercice 6 : « Plateau » « chapelet », « pièce » et « feuille ».****Plateau :**

- a- Tout lui est servi sur un plateau en argent.
- b- Les hauts plateaux sont magnifiques.

**Chapelet :**

- a- Ma mère cherche son chapelet pour prier.
- b- Les petites filles ont créé un chapelet de coquillages sur la plage.

**Pièce :**

- a- J'ai une pièce de monnaie dans ma poche.
- b- La pièce où je dors est mal aérée.

**Feuille :**

- a- J'ai besoin d'une feuille de papier pour écrire tes coordonnées.
- b- La feuille de l'arbre qui vient de tomber repose doucement sur mon épaule.

## XI- L'ambiguïté

Qu'est-ce que l'ambiguïté ? Quels en sont les types ? Comment la déceler à l'oral et à l'écrit ? Ce cours vise à répondre à ces questions à travers des exemples concrets.

Il est important de savoir que l'ambiguïté apparaît quand un mot ou une phrase suscite de multiples interprétations.

Fréquemment non intentionnelle, elle complique la communication et trouble la transmission d'un message. La langue, à l'écrit comme à l'oral, met en place des mécanismes pour la réduire. Cependant, elle peut être un choix pour créer un effet poétique ou installer une interaction à plusieurs niveaux.

Le terme ambigu désigne ce qui a plusieurs sens. Le dictionnaire synonymique *Larousse* la définit comme : « Dont l'interprétation est incertaine », et propose les synonymes suivants : ambivalent, amphibologique, confus, imprécis, incertain, incompréhensible, indécis, obscur. Amphibologique se rapportant particulièrement aux phrases.<sup>39</sup>

### XI-1-Principaux types d'ambiguïté :

Deux principaux types d'ambiguïté se distinguent :

A-L 'ambiguïté lexicale : elle survient Lorsque l'unité lexicale fait objet d'hésitation et peut être comprise de plusieurs manières différentes, souvent en raison d'homonymie ou de polysémie. La plupart du temps, il faut faire appel à des informations complémentaires, et bien souvent le contexte aide à la lever.

B-L 'ambiguïté syntaxique : l'ambiguïté syntaxique apparaît lorsque la structure d'une phrase amène plusieurs sens et permet plusieurs interprétations.

Prenons la phrase : « Elle ne l'aime pas parce qu'il est grand » cet exemple peut signifier soit : « Ce n'est pas parce qu'i est grand qu'elle l'aime », soit : « Elle ne l'aime pas parce qu'il est grand ». Une reformulation ou une intonation adaptée permettrait de désambiguïser le propos. Les études sur les ambiguïtés syntaxiques devraient prendre en compte l'importance du contexte.

---

<sup>39</sup> Dictionnaire synonymique Larousse, disponible en ligne :  
[<https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes/ambigu/942>]  
(<https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes/ambigu/942>), consulté le 23/09/2020.

**XI-2- FICHE TD 11**

**Exercice :** Levez les ambiguïtés présentées dans les phrases et précisez leur type.

- 1- Un ours dévore un avocat.
- 2- Lynda sent la rose.
- 3- Ma mère a acheté des barrettes à pois rouges.
- 4- Ma sœur a vu un jeune homme avec un télescope.
- 5- Les employés ont pris la direction de l'entreprise.
- 6- Il l'a battue.
- 7- L'étranger la menaça à plusieurs reprises par téléphone.
- 8- Il est cuit.
- 9- La dame loue sa maison.
- 10- La roue tourne.

.....

**Réflexion :** Quels sont les moyens, les techniques ou les stratégies que vous pourriez utiliser pour reconnaître puis analyser les ambiguïtés dans une communication donnée ?

.....

**XI-3-FICHE TD 11 (Corrigés)****Exercice :****1-Un ours dévore un avocat : ambiguïté lexicale homonymique.**

a-Avocat : un fruit ( l'animal mange le fruit avocat).

b-Avocat : un humain, un professionnel de droit ( l'animal dévore l'humain).

**2-Lynda sent la rose : ambiguïté lexicale polysémique**

a- Lynda sent (du verbe sentir (la rose(fleur).

b-Lynda porte un parfum qui sent la rose.

**3-Ma mère a acheté des barrettes à pois rouges : ambiguïté syntaxique.**

a- Le syntagme adjectival « rouges » pourrait faire partie du syntagme prépositionnel « à pois ».

b- Le syntagme adjectival pourrait se rapporter au syntagme nominal « des nappes à pois ».

**4-Ma sœur a vu un jeune homme avec un télescope : ambiguïté syntaxique.**

c- La sœur a vu un jeune homme qui avait un télescope

d- La sœur a vu un jeune homme à l'aide de l'appareil : télescope.

**5-Les employés ont pris la direction de l'entreprise : ambiguïté syntaxique.**

a-Les employés ont pris le contrôle de l'entreprise b-Les employés ont pris le chemin vers l'entreprise.

**6-II l'a battue : ambiguïté lexicale**

e- Il a frappé la personne

f- Il a gagné au jeu

**7-L'étranger la menaça à plusieurs reprises par téléphone.**

a-l 'étranger porte un acte violent envers la personne en usant du téléphone b-l 'étranger violente verbalement par le biais du téléphone la personne

**8-II est cuit : ambiguïté lexicale**

g- Il peut s'agir d'un aliment qui cuit

h- Il peut être question d'une phrase imagée (sens figuré)

**9-La dame loue sa maison : ambiguïté lexicale**

i- Loue de (location)

j- Loue de louange

**10-La roue tourne : ambiguïté lexicale**

k- Roue : objet circulaire (sens propre)

l- Roue (employé au sens figuré)

**Réflexion :**

L'ambiguïté, étant réduite à l'homonymie lexicale ou syntaxique, n'existe pas pour le locuteur lui-même. Un locuteur peut produire un énoncé volontairement plurivoque, conçu pour offrir des interprétations multiples, que ce soit dans un but poétique ou ludique... En effet, chaque fonction du langage correspond à un type particulier d'ambiguïté.

Cependant, dans la majorité des cas, guidé par les exigences de la communication, le locuteur ne peut être ambigu pour lui-même, sauf dans des situations pathologiques. Il opère nécessairement des choix successifs et ne peut rester indécis face à son propre discours. Ainsi, l'ambiguïté linguistique se situe toujours au niveau de la réception, et non de la production.

A la suite de cette réception, la fonction de communication et l'esprit critique entrent en jeu pour repérer l'ambiguïté. Il est donc nécessaire d'effectuer un travail d'identification des signes polysémiques, de repérer les différents paramètres du contexte, de déceler la subjectivité, de démêler les intentions, de distinguer les signes non verbaux et d'analyser les indices lexicaux et grammaticaux.

(L'étudiant devrait développer cette proposition).

## XII- Synonymie/Antonymie

On déclare souvent que la langue française est riche en synonymes.

Ce cours se veut aborder, en premier lieu, la notion de « synonymie » et contribuer à aider l'étudiant à la découvrir de manière plus spécifique en abordant les variantes qui la permettent, et à établir de manière précise une table synonymique d'un signifié.

En second lieu : il traitera de la notion d'« antonymie » et de ses différentes acceptions.

### XII-1-Synonymie

La synonymie est la relation entre deux mots ou expressions qui ont le même sens ou des significations très voisines. En effet, deux ou plusieurs formes linguistiques, unités ou propositions sont synonymes si les phrases qu'on obtient en substituant l'une à l'autre ont le même sens.

Il n'existe pas de vrais synonymes, car il n'existe pas deux mots ayant exactement le même sens. La synonymie recouvre une gamme de situations très différentes. Ainsi, les variantes sémantiques complètement libres, sont rares et on peut relever :

A- « Variantes sociologiques et stylistiques » : elles sont liées à des « registres » ou des « styles » de langue (registre châtié, registre scientifique).

B- « Variantes psychologiques » : elles sont liées à l'attitude et à l'affect du locuteur

C- « Variantes contextuelles et situationnelles » : (selon le contexte et selon la circonstance)

D- « Variantes géographiques » : (selon les régions, suivant les dialectes différents de la langue).

E- « Variantes combinatoires » : l'identité de sens n'apparaît que dans des syntagmes de nature particulière.

F- « Variantes libres » : elles sont l'exception.

Le travail qui relève de l'élaboration de la table synonymique d'un signifié peut s'effectuer en décelant toutes les variantes citées ci-dessus.

**XII-2- Antonymie :**

L'antonymie se précise quand deux unités dites antonymes ont des sens contraires. Dans « *Linguistique Générale* », J. Lyons distingue trois possibilités de sens contraire, en leur attribuant des appellations différentes :

*La complémentarité* :(mâle/ femelle)

*L'antonymie* : caractérisée par la gradation

*La réciprocité* : (acheter / vendre).

*Il est à préciser qu'il existe des antonymes lexicaux et des antonymes grammaticaux.*

En effet, la complémentarité est une antonymie qui repose sur une opposition binaire où les deux lexèmes ne peuvent coexister. Une personne ne peut être à la fois mâle et femelle.

L'antonymie graduelle se caractérise par une gradation qui implique que les lexèmes opposés ne s'excluent pas mais ils qu'ils se situent sur des échelles de valeurs intermédiaires.

Prenons l'exemple des lexèmes « froid » et « chaud » .il existe un lexème « tiède » de degrés intermédiaire.

Cette antonymie est fondée sur une relation d'interdépendance entre les lexèmes. L'un implique nécessairement l'autre. L'action de « vendre » quelque chose implique l'action de d'« acheter ».

L'antonymie peut se manifester de deux façons :

L'antonymie lexicale concerne des signes qui appartiennent aux classes lexicales et qui s'opposent sémantiquement ; l'antonymie grammaticale qui s'opère par un procédé grammatical à travers des préfixes de négation ou d'opposition. Exemple : Correct/ incorrect, lisible / Illisible.

L'antonymie est une relation de sens fondamentale qui organise et structure le lexique. Par sa complexité, elle enrichit les nuances du langage, joue un rôle dans la communication, la logique, l'argumentation et la perception du monde.

**XII-3- Lecture complémentaire :**

-Baylon, F., & Fabre, J. (1984). « La Sémantique ». Nathan. Chapitre XXI, pp. 170-173.

**XII-4- FICHE TD 12**

**Exercice 1 :** Proposez des synonymes aux mots suivants :

Ardu

Conscientieux

Désobligeant

Aimable

.....

**Exercice 2 :** Proposez des antonymes aux mots :

-Plein

-Lourd

-Adorer

.....

**Exercice 3 :** Elaborez la table synonymique du signifié « manger ».

.....

**Exercice 4 :** Classez les antonymes proposés selon le type d'antonymie distingué par Lyons :  
Mort/ Vivant.

Calme/ Exaspéré.

Possible/ Impossible.

Prêter/ Emprunter.

Vrai / Faux

.....

**Réflexion :** Lisez puis commentez le chapitre XXI de l'ouvrage « *La Sémantique* » de Baylon, F., & Fabre, J. (1984).

**XII-5- FICHE TD 12 (Corrigés)****Exercice 1** synonymes

- « Ardu » : difficile, compliqué,
- « Conscientieux » : sérieux, minutieux, appliqué
- « Désobligeant » : blessant ; désagréable, déplaisant
- « Aimable » : agréable, accueillant ; bienveillant

**Exercice 2** : antonymes

- « Plein » : vide, vidé, creux, voilé « Lourd » : léger, agile
- « Adorer » : maudire, détester, haïr

**Exercice 3** : Table synonymique du signifié « manger » :

La table synonymique du signifié « manger », peut se présenter comme suit :

- « Variations sociologiques et stylistiques » : registre châtié : prendre ; registre scientifique : se nourrir ; s'alimenter, se sustenter ; registre argotique : se goinfrer, bouffer, se taper la chose...
- « Variations psychologiques » : tâter (de différents mets), déguster, savourer, se délecter (selon la modalité) grignoter, picorer,
- « Variations contextuelles et situationnelles » :  
  - Selon le contexte : croquer, (dans une pomme) gober (un œuf cru), ronger (des os), mastiquer (un aliment solide) ...
  - Selon la circonstance : casser la croûte, pique-niquer...
  - Selon l'heure : déjeuner, goûter, dîner, souper.
- « Variations géographiques » : (selon les régions).

**Exercice 4** : Type d'antonymie selon *Lyons* :

- complémentarité.
- graduel.
- antonymie grammaticale (complémentarité).
- réciprocité.
- complémentarité.

### XIII- Hyperonymie / Hyponymie

Ce cours présente et explique la relation sémantique hiérarchique qui unit une unité lexicale à une autre. Ici, il est question « d'hyperonymie et d'hyponymie ».

Prenons l'exemple de la relation qui unit les unités lexicales « fruit » et cerise ».

« Fruit » est un terme général. « Cerise » est un terme spécifique.

« Fruit » est un terme général appelé : hyperonyme de « cerise ».

« Cerise » est un terme spécifique appelé : hyponyme de « fruit ».

#### XIII-1- Définition de l'hyperonyme :

« Nom masculin

« Linguistique Mot dont le sens inclut celui d'autres mots plus spécifiques (s'oppose à hyponyme). → générique. « Insecte » est l'hyperonyme de « puce », « mouche », « pou »<sup>40</sup>

#### XIII-2- Définition de l'hyponyme :

« Nom masculin

Linguistique : Mot dont le sens est inclus dans celui d'un autre plus générique (s'oppose à hyperonyme). « Mouche », « pou » sont des hyponymes de « insecte »<sup>41</sup>

« L'hyperonyme, plus général, peut jouer le rôle d'un quasi-synonyme et se substituer à n'importe lequel de ses hyponymes :

*Ce chien aboie fort* peut être remplacé par *Cet animal aboie fort*.

En revanche, on ne peut pas remplacer un hyperonyme par n'importe lequel de ses hyponymes : *Cet animal aboie fort* ne peut pas être remplacé par *Ce chat aboie fort*. »<sup>42</sup>

L'article du dictionnaire traite l'usage des hyperonymes comme quasi-synonymes, de l'asymétrie de substitution et de l'implication linguistique. Il met aussi en évidence une propriété fondamentale des relations sémantiques entre hyperonymes et hyponymes dans une langue. Il précise de ce fait, une règle implicite et importante pour le langage, sa compréhension et son utilisation, en particulier dans des situations où la généralisation ou la spécification sémantique est en jeu.

<sup>40</sup> Le Petit Robert <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/hyperonyme>. Consulté le 15/11/2024

<sup>41</sup> Le Petit Robert <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/hyponyme>. Consulté le 15/11/2024

<sup>42</sup> Le Petit Robert <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/hyponyme>. Consulté le 15/11/2024

**XIII- 3-FICHE TD 13**

**Exercice 1 :** Trouvez les hyponymes des mots :

Fruit

Véhicule

Couleur

.....

**Exercice2 :** Trouvez les paronymes des mots :

Eminent

Différend

Concerter

Emerger

.....

**Exercice 3 :** Identifiez la relation sémantique qui unit chaque paire d'unités.

-Chat – Animal

-Grand – Petit

-Chaud – Froid

-Rose - Couleur

-Arbre- pin

-Banane- fruit

.....

**Exercice 4 :** Identifiez les relations sémantiques qui existent entre les unités de la liste : Lait, est, ballerines, scandale, sandale, est, chaussures, laid, les, moche, et, splendide,

.....

**Exercice 5 :** Répondez aux questions :

1- Analysez les relations sémantiques du mot « amour ».

(Synonymie, antonymie, polysémie/monosémie, homonymie, paronymie, hyperonymie).

2- Trouvez une dénotation et deux connotations au mot.

3- Levez l'ambiguïté de la phrase : « L'amour de Sarah m'inquiète ».

.....

XIII- 4-FICHE TD 13 (Corrigés)**Exercice 1**

Fruit---pastèque, pomme...

Véhicule --- moto, vélo...

Couleur --- rouge, noir...

**Exercice 2** les paronymes des mots

Eminent ---imminent

Différend ---différent

Concerter ---consulter

Emerger --- immerger

**Exercice 3**

-Chat – Animal : hyponymie

-Grand – Petit : antonymie

-Chaud – Froid : antonymie

-Rose – Couleur : hyponymie

-Arbre- pin : hyponymie

-Banane- fruit : hyponymie

**Exercice 4**

-Lait laid : paronymie

-Laid- moche : synonymie

-Sandales, ballerines : hyponymie de chaussures,

-Laid- splendide : antonymie

-Moche- splendide : antonymie

-Scandale-sandale : paronymie

-Est-et : homonymie

-Les-lait-lais : homonymie

**Exercice 5****1-Les relations sémantiques**

**Synonymie** : Amour : passion, affection... (intensités variées)

**Antonymie** : Haine.

**Polysémie** : (amour passionnel, amour familial...) **Homonymie** : Aucun homonyme à préciser. **Paronymie** : amour : armure.

**Hyperonyme** : sentiment.

**2-La dénotation- les connotations :****a- Dénotation :**

Définition du dictionnaire : « *L'amour désigne un sentiment d'affection, de passion ou d'attachement envers quelqu'un ou quelque chose* ».

**b- Connotations :**

Connotation positive : Amour : bonheur...

Connotation négative : souffrance (cas d'un amour non partagé), ...

**2-L'ambiguïté de la phrase : « L'amour de Sarah m'inquiète ».**

Pour lever cette ambiguïté, un travail de reformulation doit être fait :

L'origine de l'ambiguïté de la phrase vient du groupe nominal « l'amour de Sarah » qui peut susciter deux interprétations :

-Sarah est le sujet de l'amour.

-Sarah est l'objet de l'amour.

a-L'amour que Sarah ressent pour une personne inquiète le locuteur.

b- L'amour que ressent le locuteur pour Sarah l'inquiète.

Comme le démontre cette phrase, l'ambiguïté est fréquente en langue française. Pour éviter toute confusion ; il est important d'utiliser de reformulations explicites qui aident à lever l'ambiguïté et à préciser l'intention du locuteur.

### **XIV-Initiation à la sémantique cognitive**

Ce cours aborde la sémantique cognitive, identifie son objet d'étude, ses concepts clés et ses objectifs. Ici, il n'est question que d'une initiation à la sémantique cognitive ouvrant le champ à des recherches futures plus approfondies.

Dans ce cours, l'étude de plusieurs aspects de la discipline notamment ses liens avec la linguistique et la psychologie cognitive, les processus mentaux en psychologie, les définitions des concepts clés tels la catégorisation, les métaphores conceptuelles ou les schémas imageants ne seront pas pris en considération. Néanmoins, l'enseignant mettra à la disposition de ses étudiants une carte conceptuelle comportant ces éléments clés qu'ils pourront étudier de manière autonome afin de mieux appréhender le sujet.

#### **XIV-1- La cognition**

Définition : « Nom féminin

Philosophie : Faculté, acte de connaître.

Physiologie : Processus par lequel un organisme acquiert la conscience des événements et objets de son environnement. »<sup>43</sup>.

#### **XIV-2- La sémantique cognitive**

Discipline de la linguistique cognitive, la sémantique cognitive cherche à comprendre les rapports qui existent entre le langage, l'expérience humaine, la pensée et la culture.

Apparue dans les années 1970-1980, suite aux travaux de plusieurs chercheurs<sup>44</sup> inscrits en linguistique et en sciences cognitives tels, George Lakoff, Ronald Langacker et Leonard Talmy, la sémantique cognitive ne se contente pas d'analyser des structures linguistiques mais développe son champ d'étude en impliquant les concepts mentaux et la façon dont les personnes conceptualisent le monde : elle considère que le sens des signes est forgé par la perception du monde, l'interaction avec l'environnement et les structures mentales.

Elle met aussi en évidence l'importance des métaphores conceptuelles et des structures cognitives dans la construction du sens, expliquant comment certaines expressions linguistiques s'enracinent dans notre expérience sensorielle et culturelle.

---

<sup>43</sup> Le Petit Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/cognition>. Consulté le 12/11/2023.

<sup>44</sup> -George Lakoff : il a contribué au développement des théories sur les métaphores conceptuelles dans des ouvrages comme *Metaphors We Live By* (1980, avec Mark Johnson).  
-Ronald Langacker : fondateur de la grammaire cognitive, il a intégré des concepts spatiaux et cognitifs pour comprendre la structure sémantique.  
-Leonard Talmy : pionnier dans l'étude de la structuration conceptuelle et de la grammaire cognitive liées à l'espace et au mouvement.

**XIV-3- Fiche TD 14**

Dans son article « *Sémiotique du cognitivisme et sémantique cognitive : Questions d'histoire et d'épistémologie* », Rastier présente la sémantique cognitive comme<sup>45</sup> :

« La linguistique cognitive part du postulat que “le langage est une partie intégrante de la cognition humaine” (Langacker, 1987, p. 11) ou le considère comme “un produit de processus cognitifs” (Harris, 1990, p. 7). Autant dire qu'elle se place sous la dépendance ou dans le champ d'une “science cognitive”, qui voudrait déposséder la philosophie du problème de la faculté de connaître ou du moins rivaliser sur ce point avec elle.

Le postulat cognitif rappelle fort celui des grammairiens philosophes du XVIIIe [27], qui plaçaient la grammaire sous la dépendance de la logique, en convenant que les règles de la grammaire reflètent les opérations de l'esprit humain. Autant dire que la linguistique cognitive prolonge à sa manière le courant des grammaires philosophiques (antérieur à la formation de la linguistique comme discipline), même si leur contenu philosophique se signale parfois par sa confusion [28].

Pour la linguistique cognitive, la psychologie, si logicisée soit-elle, l'emporte sur la logique et les phénomènes linguistiques sont rapportés à des processus mentaux censés les expliquer. Cette valeur étimologique des processus mentaux suppose deux thèses, tout à fait traditionnelles en Occident et qui ont toujours empêché la constitution d'une linguistique autonome : (i) le langage est un produit de la pensée ; (ii) il en est un instrument [29]. À ces deux titres, il est considéré comme le produit et le moyen d'un processus de connaissance. Cette conception instrumentale du langage impose naturellement une approche fonctionnelle : “ Si le langage est un des outils conceptuels de l'homme, il ne doit être non pas étudié de façon autonome, mais considéré par rapport à sa fonction cognitive : interpréter, ordonner, fixer et exprimer l'expérience humaine” (Geraerts, 1991, p. 27). ».

**Exercice1** : Lisez le passage proposé et répondez aux questions :

- 1- Trouvez le postulat central de la linguistique cognitive selon Langacker et Harris.
- 2- Dites selon la linguistique cognitive comment le langage peut être un produit et un instrument de la pensée ?
- 3- Dans quelle mesure la linguistique cognitive prolonge-t-elle le courant des grammairiens philosophiques du XVIIIe siècle ?

**Réflexions :**

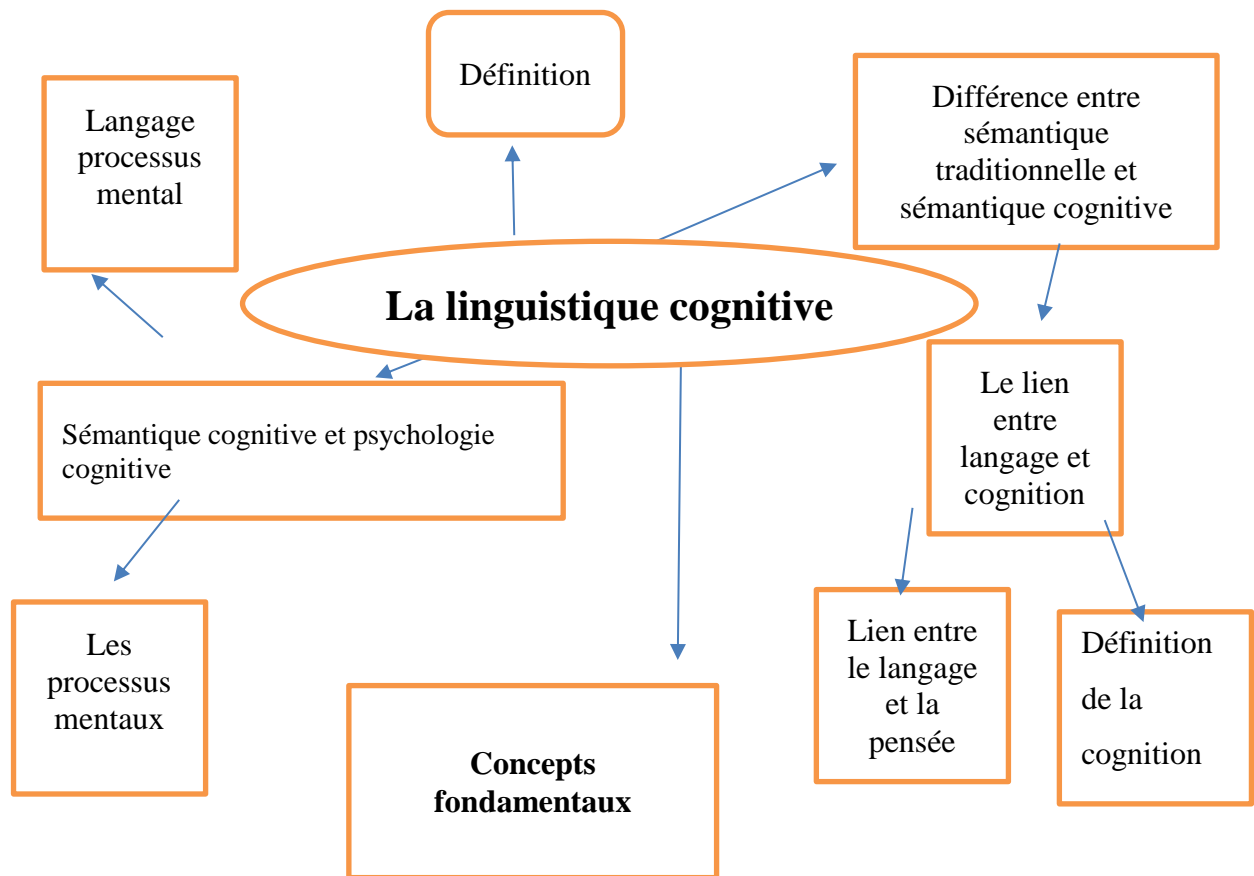
Lisez dans sa totalité l'article cité en note de bas de page et commentez-le.

Présentez clairement les informations fournies dans la carte conceptuelle donnée.

---

<sup>45</sup> Rastier, François. *Sémiotique du cognitivisme et sémantique cognitive : Questions d'histoire et d'épistémologie*. Mars 2005 [en ligne]. Disponible sur : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Semantique-cognitive.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semantique-cognitive.html) ». Dernière consultation : 02 décembre 2023.

Titre : La sémantique cognitive



**XIV-4- TD 14 (corrigés)****Exercice 1 :**

1-Selon Langacker et Harris, « le langage est une partie intégrante de la cognition humaine ». Langacker présente le langage comme étant « un produit de processus cognitifs », et Harris le considère comme un produit de la pensée.

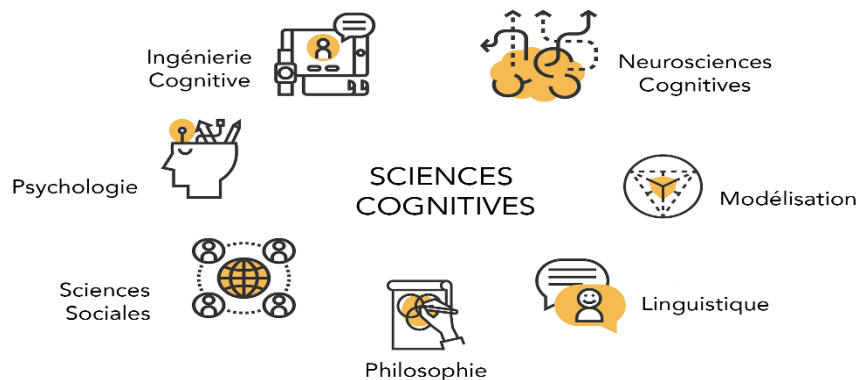
2-La linguistique cognitive stipule que le langage est un produit et un instrument de la pensée :

Il est un produit de la pensée car il découle des processus cognitifs.

Il est aussi un instrument de la pensée car il permet à la personne de formuler, organiser et structurer ses connaissances et ses expériences.

3-L'idée partagée par les grammairiens du XVIIIe siècle et la linguistique cognitive est que le langage se rapporte à des processus mentaux.

**Remarque :** L'étudiant est invité à développer les réponses suggérées en s'appuyant sur le schéma<sup>46</sup> ci-dessous.



<sup>46</sup> Les sciences cognitives d'après Franck Ramus, chercheur au sein du Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistique (19e Forum des Sciences Cognitives). Disponible sur : <https://cognition.ens.fr/fr/propos/presentation-636>. Consulté le 03/11/ 2024.

**XV-Evaluations****XV-1- Exposés****XV-1-1- Exposé de l'année universitaire 2019-2020 / 2020-2021 ( Covid 19)**

**Consigne** : Préparez un exposé sur un sujet de votre choix, en respectant les étapes suivantes :

- Choix du sujet
- Recherche d'informations (livres, sites internet, documentaires...).
- L'organisation de l'exposé
- Rédaction du plan (introduction, développement ; conclusion).

**Remarque** : L'apprenant devra répondre à une question au choix

1-Étudiez pour exposer, l'un des thèmes proposés dans le syllabus de la matière :

-La problématique du « mot » en sciences du langage.

-Le dictionnaire

- L'étymologie d'un mot (proposition d'un exemple personnel)

-Le glissement sémantique

-L'analyse sémique

-Les relations sémantiques (proposition d'un exemple).

2- Observez, étudiez puis exposez le glissement sémantique d'un mot de votre choix

**XIV-1-2- Exposé des années universitaires 2021-2022/ 2022-2023/ 2023-2024**

**Consigne** : Étudiez pour exposer, l'un des thèmes proposés :

- La sémantique structurale
- La sémantique lexicale
- La sémantique interprétative
- La sémantique cognitive

(L'étudiant devra suivre les étapes suivantes) :

Choix du sujet

Recherche d'informations (livres, sites internet, documentaires...).

L'organisation de l'exposé

Rédaction du plan (introduction, développement ; conclusion).

XV-2- ExamensXV-2-1- Examen de l'année universitaire 2019/ 2020

## L'HOMME ET LA MER

Homme libre, toujours tu chériras la mer ! La  
 mer est ton miroir ; tu contemples ton âme  
 Dans le déroulement infini de la lame,  
 Et ton esprit n'est pas un gouffre moins amer. Tu  
 te plais à plonger au sein de ton image ;  
 Tu l'embrasses des yeux et des bras, et ton cœur  
 Se distrait quelquefois de sa propre rumeur  
 Au bruit de cette plainte indomptable et sauvage.  
 Vous êtes tous les deux ténébreux et discrets:  
 Homme, nul n'a sondé le fond de tes abîmes  
 O mer, nul ne connaît tes richesses intimes,  
 Tant vous êtes jaloux de garder vos secrets !  
 Et cependant voilà des siècles innombrables  
 Que vous vous combattez sans pitié ni remord,  
 Tellement vous aimez le carnage et la mort,  
 Ô lutteurs éternels, Ô frères implacables !

Les fleurs du mal, Charles BAUDELAIRE.

Répondez aux questions :

- 1- Remplacez le « et » du titre par un de ses homophones puis expliquez son sens nouveau. 2 PTS
- 2- Relevez le champ lexical de « liberté ». 3 PTS
- 3- Dévoilez par un exemple personnel, le caractère polysémique du mot souligné dans le texte. 2 PTS
- 4- Relevez les connotations associées au thème : « souffrance ». 3 PTS
- 5- A l'aide de vos dictionnaires, proposez l'étymologie du lexème « mort ». 1 PT
- 6- Décrivez l'entrée « mort » de votre dictionnaire de langue. 2 PTS
- 7- Élaborez une grille sémique à partir du sémème « contempler » : 6 PTS

(Il vous faudra au minimum : deux autres sémèmes et quatre sèmes).

**N/B :** L'utilisation du dictionnaire de la langue en version papier est autorisée.

**XV-2-2- Examen de rattrapage de l'année universitaire 2019-2020****Sujet**

**Répondez aux questions :**

*1- Proposez une analyse sémique de la suite : marcher- courir- sauter- danser- (utilisez vos dictionnaires) .*

*Quel est l'archiséme de ces sémes ?*

2- Retrouvez puis expliquez les relations sémantiques dans cette suite de lexèmes (Attention des lexèmes sont en plus) :

Ballerine- scande- les-beau- scandale- soulier-lait-sandale- laid-botte-lisse.

**XV-2-3 Examen de l'année universitaire :2020-2021**

**Exercice 1** : décrivez l'entrée « chercheur » de votre dictionnaire de langue 2pts

**Exercice 2** : qu'est-ce que le glissement sémantique ? 2pts

**Exercice 3** : en illustrant à l'aide d'exemples personnels, donnez un dénotation, une connotation positive puis une connotation négative pour chacun des mots suivants :

-Mer

-Professeur

-Rondeur

**Exercice 4** : proposez une analyse sémique de la suite : marcher, sauter, courir, danser, ramper, (0,25) pt pour chaque bonne réponse.

-Quel est l'archiséme ?

-Quelle différence faites-vous entre « archiséme » et « archilexe » ?

**0,25 pt pour copie**

**N/B** : L'utilisation du dictionnaire de la langue en version papier est autorisée.

**XV-2-4 Examen de rattrapage de l'année universitaire :2020-2021****Sujet****Répondez aux questions**

**Exercice 1 :** Décrivez l'entrée : « santé » de votre dictionnaire de langue.

**Exercice 2 :** Proposez une analyse sémique de la suite : Lustre ; lampe de chevet ; torche, lampadaire, lanterne.

- Quel est l'archiséme de ces sémes ?
- Quelle différence pourriez-vous établir entre un « archiséme » et un « archilexe » ?

**Exercice 3 :** Le « mot » est problématique en sciences du langage. Commentez.

**XV-2-5- Examen de l'année universitaire 2021-2022****OCÉAN**

[...] Je suis, dans l'ombre étoilée,  
 La figure échevelée  
 De l'inconnu ;  
 Ma vague, qu'Éole augmente,  
 Est, quand il lui plaît, charmante  
 [...].  
 [...] Je m'appelle solitude,  
 Je m'appelle inquiétude,  
 Et mon roulis  
 Couvre à jamais des navires,  
 Des voix, des chansons, des rires,  
 Ensevelis.  
 Je suis funeste et salubre.  
 Je suis le fileur lugubre  
 Des noirs vallons  
 Que l'orage sans fin mouille,  
 Et qui file à sa quenouille  
 Les aquilons.  
 Je suis dans l'écume en poudre,  
 Le combattant de la foudre,  
 L'hydre Titan.  
 Je suis sans forme et sans nombre.  
 Venez, les vents, l'horreur, l'ombre.  
 Homme, va- t'en.  
 [...]  
 Moi, je ne suis pas la rue.  
 J'ai pour roue et pour charrue  
 Le tourbillon  
 Je bondis, c'est ma manière ;  
 Je n'accepte pas l'ornièr  
 Ni le sillon.

**Victor HUGO**

- 1- Relevez les connotations associées au thème : « Révolte ».
- 2- Décrivez l'entrée « inquiétude » de votre dictionnaire de langue puis indiquez l'étymologie du lexème.
- 3- En illustrant à l'aide d'exemples personnels ; donnez une connotation positive puis une connotation négative au mot : Ombre.
- 4- Succinctement, dites comment pourrait se manifester le glissement sémantique d'un signe linguistique ?
- 5- Élaborez une grille sémique à partir du sémème « bondir » :  
 (Il vous faudra au minimum : deux autres sémèmes et quatre sèmes).

**N/B** : L'utilisation du dictionnaire de la langue en version papier est autorisée.

**XV-2-6- Examen de l'année universitaire : 2022-2023.**

**Exercice1** : proposez une grille sémique à la suite de mots :( appartement ; villa, bungalow, cabane).

Identifiez l'archiséme. 5PTS

**Exercice2** : en illustrant à l'aide d'exemples personnels, donnez une connotation positive puis une connotation négative aux mots : ombre ; poussière. 2PTS

**Exercice 3** : décrivez l'entrée « dictionnaire » de votre dictionnaire de langue. 2PTS

**Exercice 4** : POLYSEMIE/ HOMONYMIE

A-Dévoilez par des exemples personnels, le caractère polysémique du mot « plateau ». 2PTS

B-identifiez puis expliquez les types d'homonymes présentés dans les exemples suivants :

-Fils/Fils

-Bière/Bière. 3PTS

C- Quelle(s) différence(s) faites-vous entre polysémie et homonymie ? Justifiez vos réponses. 3PTS

**Exercice 5** : comment le glissement sémantique d'un signe linguistique pourrait-il se caractériser ? 2PTS

**N/B** : L'utilisation du dictionnaire de langue en version papier est autorisée.

+

**XV-2-7- Examen de rattrapage de l'année universitaire : 2022-2023****Consigne :**

« Le mot dictionnaire puise son étymologie dans le latin dictio, qui signifiait " action de dire, d'exprimer ", puis " emploi de la parole, discours ou mode d'expression ".

Dictio vient lui-même de dictum, supin du verbe latin dicere, qui signifie " dire ".

Dictio est devenu diction en ancien français et signifiait " mot, expression ". En français classique, en plus du sens de " mot, expression ", diction signifiait " style ", sens qui s'est développé par la suite puisqu' aujourd'hui, en français moderne, diction signifie " élocution orale, manière d'articuler les mots ".

Dictio en latin médiéval a, au moyen du suffixe -arium, donné la forme dictionarium, qui a par la suite donné dictionarius (on relève une attestation vers 1200).

Dictionarius a le sens de " recueil de dictions ", au sens ancien de diction : " mot, expression ". C'est à partir de 1501 que le mot dictionnaire, tel qu'il est encore orthographié aujourd'hui, est attesté en français. Le mot dictionnaire désignait à l'origine les dictionnaires bilingues et c'est thesaurus, puis thresor qui désignait les dictionnaires monolingues. Par la suite, le sens du mot dictionnaire s'est étendu et a désigné les ouvrages monolingues et bilingues.»

REY-DEBOVE, Josette, « D'où vient le mot dictionnaire ? ». En ligne. Interview avec Rey-Debove. [http://www.dicofle.net/page\\_motdico.htm](http://www.dicofle.net/page_motdico.htm)

A l'origine et comme le montre l'étymologie du mot ; un dictionnaire est conçu pour DIRE et EXPRIMER. Mais dire n'est-ce pas commencer à faire ?

**Commentez.**

**XV-2-8- Examen de l'année universitaire 2023-2024****Sujet****Répondez aux questions suivantes :**

- 1- Relevez puis expliquez les relations sémantiques des mots suivants :  
« Prompt, content ; conte ; révéler, croûter, occulter, vélo, lent ; se restaurer, consent, véhicule ; mélancolique ; compte ».
- 2- Proposez une grille sémique à la suite de mots :  
« Courir, ramper, sautiller, sauter ; marcher ».
- 3- Levez l'ambiguïté de la phrase : « j'apprends ce cours ».
- 4- Décrivez l'entrée « famille » de votre dictionnaire de langue.

N/B : L'utilisation du dictionnaire de langue en version papier est autorisée.

**XV-2-9- Examen de rattrapage de l'année universitaire 2023-2024**

**Sujet**

1-Proposez une analyse sémique de la suite : lustre, lampadaire, lanterne, spot, projecteur.

(utilisez vos dictionnaires)

-Quel est l'archiséme de ces sémes ?

2-Retrouvez puis expliquez les relations sémantiques dans cette suite de lexèmes : lumière- lampe- les-beau- scandale- soulier-lait-sandale- laid-botte-lisse- énergie.

**XV-3- Tests****XIV-3-1- Test de l'année universitaire 2022-2023****Sujet**

- 1- Levez l'ambiguïté de la phrase : je balaie devant ma porte.
- 2- Décrivez l'entrée « université » de votre dictionnaire de langue
- 3- Proposez une analyse sémique à la suite : train, avion, voiture, tramway, bateau

**N/B** : L'utilisation du dictionnaire de la langue en version papier est autorisée.

**XIV-3-2- Test de l'année universitaire 2023-2024****Sujet :**

- 1- Analysez les relations sémantiques du mot lumière.  
(Synonymie ; antonymie ; polysémie/monosémie ; homonymie ; paronymie, hyperonymie)
- 2- Trouvez une dénotation et deux connotations au mot lumière.
- 3- Levez l'ambiguïté de la phrase : Ta lumière éclaire son chemin.

**N/B** : L'utilisation du dictionnaire de la langue en version papier est autorisée.

## Conclusion

Le support pédagogique « sémantique » permet au lecteur de prendre connaissance, tout en abordant l'essentiel : la sémantique, la problématique du mot en sciences du langage, le dictionnaire, la lexicologie ; la lexicographie, l'analyse componentielle, l'étymologie, le glissement sémantique, les relations sémantiques, l'ambiguïté et la sémantique cognitive (initiation) ; (propositions axées sur le programme en vigueur du master en sciences du langage à l'Université Aïn Témouchent Belhadj Bouchaïb).

Les enseignements proposés permettent de reconstituer les mécanismes par lesquels le sens est construit et interprété dans le langage ; de développer des compétences d'analyse critique, d'encourager la créativité lexicale et de proposer des cheminements réflexifs de théoriciens, des exemples concrets, des applications pratiques et leurs corrigés.

Il importe de souligner que tout cours de ce type, qui vise en priorité l'accessibilité à la compréhension, plutôt qu'à couvrir de manière exhaustive toutes les thématiques, est nécessairement incomplet et doit être développé.

Nous aurons pour intérêts futurs de nous intéresser à la façon dont les structures mentales façonnent le sens des mots : la sémantique cognitive offre des pistes de recherche pour explorer les liens entre le langage et la cognition humaine.

*Que ce travail soit un allié de qualité dans le parcours académique et professionnel des apprenants et jeunes chercheurs.*

**BIBLIOGRAPHIE**

**BIBLIOGRAPHIE**

- Baylon, F., & Fabre, J. (1984). « La sémantique. Nathan.
  
- Baylon, C., & Fabre, P. (1990). « Initiation à la linguistique : Cours et applications corrigés » (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Nathan, collection Cursus.
  
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
  
- Boutmgharine, N. (n.d.). Introduction et généralités en lexicologie. Cours en ligne. Récupéré de [http://www.clillac-arp.univ-paris-diderot.fr/media/user/najet\\_boutmgharine/cours-1.pdf](http://www.clillac-arp.univ-paris-diderot.fr/media/user/najet_boutmgharine/cours-1.pdf)
  
- De Saussure, F. (2002). *Cours de linguistique générale* (Édition de 2002). Éditions Talantikit.
  
- Dubois, J. (1970). Dictionnaire et discours didactique. *Langages*, 19, 35–47. (Numéro thématique : « La lexicographie »).
  
- Dubois, D. (éd.). (1991). *Sémantique et cognition*. Paris : Éditions du CNRS.
  
- Dubois, J., & al. (1991). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
  
- Dubois, J., & al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
  
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire : Principes de sémantique linguistique*. Hermann, coll. Savoir.
  
- Ducrot, O., & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil.
  
- Ducrot, O. 1987. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
  
- Féraud, J.-F. (n.d.). *Dictionnaire critique de l'Académie française*. Musée virtuel des dictionnaires. Récupéré de <http://209.85.135.104/search?q=cache:dAvd1RWhEzEJ:www.ucergy.fr/dictionnaires/auteurs/feraud.htm+%22f%C3%A9raud%22dictionnaire%22&hl=fr&ct=clnk&cd=10&gl=fr>
  
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1977). *La connotation*. Presses universitaires de Lyon.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). "L'implicite" (2e éd.). Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). "Le discours en interaction ». Paris : Armand Colin.  
L'implicite, présupposé et sous-entendus dans l'énoncé. (2008). Consulté sur Passion Lettres :  
[<https://cutt.us/9K0VQ>](<https://cutt.us/9K0VQ>) .
- Larousse. (1971). « Dictionnaire de poche de la langue française : Larousse étymologique ». Paris : Larousse.
- Lepaludier, L. (éd.). (2005). *L'implicite dans la nouvelle de langue anglaise* (1-). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.34686>
- Lyons, J. (1970). « Linguistique générale ». Paris : Larousse
- Littérature et compagnies. (n.d.). *Dictionnaires*. Récupéré de <http://209.85.129.104/search?q=cache:XFZ-3nGZFvcJ:www.litt-andco.org/langue/dictionnaires.htm+%22langue%22d%C3%A9finition%22barthes%22&hl=fr&ct=clnk&cd=3&gl=fr>
- Maingueneau, D. (1996). Les termes clefs de l'analyse du discours. Paris : Seuil.
- Maingueneau, D. (2005). Analyser les textes de communication (Lettres sup.). Paris : Armand Colin.
- Mortureux, M.-F. (2004). *La lexicologie entre langue et discours*. Campus linguistique, Armand Colin.
- Mounin, G. (1971). *Clefs pour la linguistique*. Paris : Seghers.
- Mounin, G. (1975). *La linguistique du 20e siècle*. Paris : Presses Universitaires de France (PUF).
- Mounin, G., et al. (1995). « Dictionnaire de la linguistique ». Paris : Quadrige/Presses Universitaires de France (PUF).
- Mucchielli, R. (1998). « L'analyse de contenu des documents et des communications ». Paris : ESF Éditeur.

- Paveau, M.-A., & Sarfati, G.-E. (2003). *Les grandes théories linguistiques : De la grammaire comparée à la pragmatique*. Armand Colin.
- Polguère, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*. PUM.
- Pottier, B. (1992). *Sémantique générale*. PUF.
- Rey, A. (1970). « Initiation à la linguistique : La lexicologie ». Paris : Klincksieck.
- Rey-Debove, J. « D’où vient le mot dictionnaire ? ». Interview avec Rey-Debove. Récupéré de [http://www.dicofle.net/page\\_motdico.htm](http://www.dicofle.net/page_motdico.htm)
- Robert, P. (1990). *Petit Robert : Dictionnaire de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Schott-Bourget, V. (1999). « Approche de la linguistique ». Paris : Nathan.
- Siouffi, G., & Raemdonk, D.-V. (2005). *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Bréal Rosny.
- Soussi- Ikhlef, N. (2016). Analyse synchronique et diachronique du mot barbare dans les discours dictionnaires. *Multilinguales*, 7. Mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 22 novembre 2024. Récupéré de <http://journals.openedition.org/multilinguales/540> ; <https://doi.org/10.4000/multilinguales.540>
- Soussi-ikhlef, N. Laïcité : De l’impartialité dictionnaire aux stéréotypes sociaux. « Revue algérienne des lettres », 5(1), 223–231. <https://journals.univ-temouchent.edu.dz/index.php/RAL/article/view/250>.
- XM Littré. (n.d.). *Le Dictionnaire Littré en ligne*. Récupéré de <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/accueil.php>

**TABLE DES MATIERES**

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>I -Rappels des prérequis .....</b>	<b>7</b>
I-1- L'idée de linguistique générale (William Dwight Whitney).....	7
I-2- Qu'est-ce que la linguistique ?.....	7
I-3-1- Les domaines de la linguistique.....	7
I-3-2- Les grands axes de la linguistique .....	8
I-4- FICHE TD 1 .....	9
I-5- FICHE TD 1 (Corrigés) .....	12
<b>II – La sémantique : définitions .....</b>	<b>15</b>
II-1- l'idée de sémantique .....	15
II-2- Définitions et objectifs .....	15
II- 3- les types de sémantique .....	16
II-4- FICHE TD 2 .....	17
II-5- FICHE TD 2 (Corrigés).....	18
<b>III- La problématique du mot en sciences du langage .....</b>	<b>19</b>
III-1- Dans le dictionnaire LAROUSSE <sup>7</sup> .....	19
III-2- Dans : <a href="http://www.linguistes.com">www.linguistes.com</a> .....	19
III-3- Dans l'ouvrage « 100 fiches pour comprendre la linguistique ».....	20
III-4- Lectures complémentaires .....	21
III-5- FICHE TD 3 .....	22
III-6- FICHE TD 3 (Corrigés).....	23
<b>IV- Le dictionnaire .....</b>	<b>24</b>
IV-1- Dictionnaire/ étymologie .....	24
IV-1-1- Selon REY-DEBOVE .....	24
IV-1-2-Selon POLGUERE.....	25
IV-2- Types de dictionnaires (Polguère) .....	25
IV-2-1-Dictionnaires de langue (monolingues) et dictionnaires encyclopédiques .....	26
IV-2-2-Dictionnaires monolingues / Dictionnaires plurilingues .....	26

IV-2-3-Dictionnaires d'enseignement et d'apprentissage .....	26
IV-3- Présentation de quelques dictionnaires de la langue française .....	26
IV-4- L'article de dictionnaire .....	28
IV-4-1-Macrostructure et microstructure des dictionnaires (POLGUERE).....	29
IV-4-2- La définition lexicographique .....	30
IV-5- FICHE TD 4.....	32
IV-6- FICHE TD 4 (Corrigés) .....	34
<b>V- Concepts opératoires .....</b>	<b>36</b>
V-1- Dictionnaire : outil discursif .....	36
V- 2- L'implicite .....	38
V-3- Qu'est-ce la lexicologie ? .....	40
V-4- Qu'est-ce que la lexicographie ? .....	41
V-5- Lectures complémentaires .....	42
V-6-FICHE TD 5 .....	43
V-7-Fiche TD 6 (Corrigés).....	45
<b>VI-l'analyse componentielle .....</b>	<b>47</b>
VI-1- objectifs et déroulement du cours.....	47
VI-2- L'analyse des noms de siège selon POTTIER .....	48
VI-3- FICHE TD 6.....	50
VI-4- FICHE TD 6 (Corrigés).....	51
<b>VII- La dénotation /La connotation .....</b>	<b>52</b>
VII-1- La dénotation.....	52
VII-2- La connotation .....	52
VII-3- Types de connotations .....	52
VII-4- FICHE TD 7.....	53
VII-5- FICHE TD 7 (Corrigés) .....	55
<b>VIII- L'étymologie.....</b>	<b>57</b>
VIII-1- objectifs et définitions .....	57
VIII-2- Comment élaborer une étude étymologique ?.....	57
VIII-3- FICHE TD 8.....	58
VIII- 4-FICHE TD 8 (Corrigés).....	59

<b>IX- Le glissement sémantique.....</b>	<b>60</b>
IX-1- Qu'est-ce que le glissement sémantique ? .....	60
IX-2- Comment s'opère le glissement sémantique ? .....	60
IX-3- Lectures complémentaires .....	60
IX-4- FICHE TD 9.....	61
IX-5- FICHE TD 9 (Corrigés) .....	62
<b>X- POLYSEMIE /HOMONYMIE .....</b>	<b>63</b>
X-1- Concepts et définitions .....	63
X-2- Polysémie/ Homonymie (distinction).....	64
X-3- FICHE TD 10.....	65
X-4- FICHE TD 10 (Corrigés).....	66
<b>XI- L'AMBIGUÏTE .....</b>	<b>68</b>
XI-1- Principaux types d'ambiguïté .....	68
XI-2- FICHE TD 11.....	69
XI-3- FICHE TD 11 (Corrigés) .....	70
<b>XII-Synonymie/Antonymie .....</b>	<b>72</b>
XII-1- Synonymie .....	72
XII-2- Antonymie .....	73
XII-3- Lecture complémentaire.....	73
XII-4- FICHE TD 12 .....	74
XII-5- FICHE TD 12 (Corrigés) .....	75
<b>XIII- Hyperonymie/ Hyponymie .....</b>	<b>76</b>
XIII-1- Définition de hyperonyme.....	76
XIII-2- Définition de hyponyme .....	76
XIII- 3-FICHE TD 13 .....	77
XIII- 4-FICHE TD 13 (Corrigés).....	78
<b>XIV-Initiation à la sémantique cognitive.....</b>	<b>80</b>
XIV-1- La cognition .....	80
XIV-2- La sémantique cognitive .....	80
XIV-3- Fiche TD 14 .....	81
XIV-4- TD 14 (corrigés) .....	83

<b>XV- Evaluations.....</b>	<b>84</b>
XV-1- Exposés.....	84
XV-1-1- Exposé des années universitaires 2019-2020 / 2020-2021 .....	84
XV-1-2- Exposé des années universitaires 2021—2024.....	85
XV-2- Examens .....	86
XV-2-1- Examen de l'année universitaire 2019/ 2020.....	86
XV-2- 2-Examen de rattrapage de l'année universitaire 2019-2020 .....	87
XV-2-3 Examen de l'année universitaire 2020-2021 .....	88
XV-2-4 Examen de rattrapage de l'année universitaire 2020-2021 .....	89
XV-2-5- Examen de l'année universitaire 2021-2022 .....	90
XV-2-6- Examen de l'année universitaire : 2022-2023 .....	91
XV-2-7- Examen de rattrapage de l'année universitaire : 2022-2023 .....	92
XV-2-8- Examen de l'année universitaire :2023-2024 .....	93
XV-2-9- Examen de rattrapage de l'année universitaire 2023-2024.....	94
XV-3- Tests.....	95
XV-3-1-Test de l'année universitaire 2022-2023.....	95
XV-3-2-Test de l'année universitaire 2023-2024.....	95
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>96</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>97</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>105</b>

**ANNEXES**

FICHE 1 : LA SEMANTIQUE<sup>47</sup>

LA SÉMANTIQUE La sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités, comme le mot ou la phrase. On peut encore estimer qu'il fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation. 1 L'étude du sens

A Origine et méthode de la sémantique I Dans un article de 1883, le linguiste français Michel Bréal (1832-1915) définissait la sémantique comme devant s'occuper des « lois qui président à la transformation du sens ». Son Essai de sémantique, qui paraît en 1897, constitue la première tentative d'organiser cette nouvelle discipline. I La sémantique a d'abord été diachronique: il s'est agi pour elle d'étudier la manière dont le sens des mots se modifie au fil du temps. Le sens d'un mot peut s'élargir, se restreindre ou, au contraire, changer complètement. Les mots *amant* et *maîtresse*, par exemple, ont vu leur sens se restreindre et devenir en même temps péjoratif, pour ne plus concerner au XIXe siècle que les amours illégitimes. C'est en voyant évoluer le sens d'un mot qu'on découvre à quel point ce sens est précis. Aujourd'hui, néanmoins, l'essentiel des recherches qui sont faites en sémantique sont d'ordre synchronique. B Le « sens des mots » I Comment définir, comment décrire le sens d'un mot? On parle de « sémantique lexicale » lorsque la sémantique s'attache à définir le sens d'un mot. Le sens du verbe *souhaiter*, par exemple. Pour quelqu'un qui connaît le verbe *souhaiter*, cette connaissance implique l'identification de plusieurs traits ou caractéristiques du verbe. D'une part, que le verbe ne peut avoir pour sujet qu'un sujet humain: d'autre part, qu'il comprend en lui deux idées principales : l'idée de quelque chose d'absent et l'idée de quelque chose de bon. Si on remplace ce quelque chose de bon par quelque chose de mauvais, par exemple, mais en conservant l'idée d'« absent », on obtient le verbe : *redouter*. La sémantique peut ainsi considérer que le sens d'un mot est composé de plusieurs unités de sens qu'on appellera sèmes. On parle alors de sémantique componentielle. > On peut également essayer de définir le sens d'un mot en fonction de sa référence (sémantique structurale). Soit le mot *soleil*, par exemple : il est clair que son sens n'est pas le même s'il réfère à une réalité effective, celle de l'astre soleil, ou s'il fait l'objet d'un glissement comme dans la phrase : « Tu es le soleil de ma vie ». Pour la sémantique d'inspiration cognitive, ce n'est pas leur relation à la référence qui gouverne le sens des mots, ce sont les représentations mentales auxquelles ils sont associés. I Selon les langues, la connaissance de certaines classes sémantiques peut s'avérer nécessaire à la grammaire. En russe, par exemple, le futur des verbes ne se construit pas de la même manière si le verbe indique une action susceptible de se répéter ou pas. 2 La construction sémantique de l'énoncé A Qu'est-ce que le sens d'une phrase ? ► Certes, le mot est une unité très visible, mais le sens dont il est revêtu n'est pas toujours aussi facile à décrire. Dans le lexique, il est rare que ce sens soit unique : la plupart des mots sont polysémiques, autrement dit, ils ont plusieurs sens. On pourra s'intéresser à la manière dont ces sens sont reliés. Par ailleurs, dès qu'il est employé, un mot se dote immédiatement de connotations. Pour décrire l'établissement du sens, celles-ci sont aussi importantes à prendre en compte que les dénnotations. Si les mots et les morphèmes sont les plus petites unités de sens du langage, il est très rare que nous communiquions le sens à l'aide de ces seules unités. La plupart du temps, nous utilisons des phrases. Celles-ci sont régies par des règles syntaxiques, certes, mais aussi par des règles sémantiques. Ces deux types de règles ne coïncident pas toujours. En traitement automatique des langues, il est fréquent qu'on formalise un énoncé donné de deux manières : de manière syntaxique et de manière sémantique. Ainsi, il existe des règles

<sup>47</sup> Siouffi, G., & Raemdonck, D. (1999). « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Paris : Bréal. Fiche n°21.

strictement sémantiques dans la construction de la phrase. Si vous dites : « Ma sœur est mon seul enfant », par exemple, votre phrase est sémantiquement incorrecte, bien que grammaticalement correcte. Vous n'avez pas respecté les propriétés sémantiques des mots que vous avez construits ensemble. B La sémantique du discours I À l'échelle du discours, ou de l'enchaînement de plusieurs phrases entre elles, l'identification du sens et la description des phénomènes qui règlent le sens peuvent s'avérer très complexes. Lorsque plusieurs sens peuvent être identifiés, on parlera d'ambiguïté. Une grande place est accordée aujourd'hui par la sémantique aux phénomènes qui relèvent de l'argumentation et de l'implicite. En étudiant linguistiquement ces phénomènes, on découvre combien le sens des mots, des phrases, des enchaînements de phrases, peut dépendre d'intentions cachées. De même, le contexte joue un rôle déterminant. Enfin, le discours a souvent pour effet de créer sur l'espace d'un nombre limité de phrases ce qu'on appelle un « univers de croyance », c'est-à-dire un espace où la référence des mots n'a pas besoin d'être rappelée pour être comprise. I Face à toutes ces questions, la sém antique doit faire des choix. Elle peut continuer à se fixer comme objectif une description totale du sens, auquel cas elle en vient à intégrer de nombreux domaines de la linguistique. Elle peut aussi s'efforcer de parvenir à une définition plus étroite de ce qu'on peut appeler « sens » dans le langage, en l'opposant à la signification, par exemple. À l'origine, la sémantique est partie de l'idée que le sens, dans le discours, faisait objet d'une construction similaire à un emboîtement d'unités : le mot, la phrase, le discours. Aujourd'hui, les travaux récents de la sémantique du discours suggèrent que ce qui régit le sens est de nature infiniment plus complexe. Ainsi, la sémantique est amenée à prendre en compte de très nombreux paramètres linguistiques auxquels elle n'avait pas pensé au départ, et qui rendent sa tâche plus difficile.

FICHE 2 : LE MOT<sup>48</sup>

*Plus encore que le terme « phrase », le terme « mot » est d'un usage commun. Il est fréquemment utilisé par tous et, globalement, on s'entend sur sa signification. Pourtant, c'est précisément lorsqu'il s'agit de définir de tels termes en linguistique que les problèmes se posent.*

**1 Qu'est-ce qu'un mot ?**

Sur la définition linguistique de la notion de *mot* règne une parfaite imprécision : selon que l'on fasse référence au mot graphique, phonétique, sémantique ou encore lexical, l'ensemble d'objets que recouvre la définition diffère. De plus, cette notion ne saurait avoir la même signification selon les types de langues.

En effet, dans les différents types de langues, les relations sémantiques et grammaticales ne sont pas prises en charge de la même manière.

**A Mot graphique et mot phonétique**

- Le mot graphique correspond à une suite de lettres entre deux blancs. Cependant, un même mot graphique peut renvoyer à plusieurs mots grammaticalement différents. Ainsi, le mot *aimais* peut représenter une première ou une deuxième personne de l'imparfait.
- Le mot phonétique renvoie à une suite de sons entre deux pauses. Le problème que pose une telle définition est que les mots phonétiques ne correspondent pas nécessairement aux mots graphiques. On remarque, par exemple, qu'à un mot phonétique peuvent correspondre plusieurs mots graphiques. Ainsi le mot [eme] correspond aux mots graphiques *aimais*, *aimait*, *aimaient*. De plus, les pauses ne correspondent pas toujours aux blancs graphiques. Ainsi, lorsque des mots commencent par des voyelles, ils peuvent être unis au mot précédent, entre autres, par des phénomènes de liaison (*\es\_enfants*) ou d'élision (*Eh, l'\_ami, t'\_exagères !*).

**B Mot sémantique et mot lexical**

- On peut vouloir définir le mot d'un point de vue sémantique. Selon cette hypothèse, le mot se caractérise en ce que, à l'intérieur d'une phrase, il est porteur d'une unité de sens aisément définissable : le mot *chaise*, par exemple, dans *La chaise est cassée*. L'idéal serait bien sûr que cette unité de sens corresponde à une unité graphique. Or, une séquence de plusieurs mots graphiques peut correspondre à un mot sémantique. Certains noms composés comme *pomme de terre*, *porte-avions*, *qu'en-dira-t-on...* ou certaines locutions comme *en ce moment*, *à cet endroit*, *à partir de ...*, portent clairement l'expression d'une unité de sens sans définir un mot graphique.
- Le mot lexical, ou *lexème*, est celui qui fournit l'entrée du dictionnaire (voir lexique). Il apparaît comme la forme basique du mot graphique, dépourvue de toutes les variations formelles possibles : l'adjectif est signalé au masculin singulier, le verbe à l'infinitif... C'est ce mot lexical qui sert de base au classement des parties du discours.

**2 Le mot est-il la plus petite unité significative ?****A Les critiques à l'égard de la notion de mot**

- Des doutes sérieux quant à la pertinence de la notion de mot ont été émis par de nombreux linguistes, surtout depuis le développement par les fonctionnalistes des notions de syntagme et de morphème. Ce qui est critiqué, c'est l'utilisation de la notion de mot pour la classification en parties du discours.
  - D'autres facteurs, comme la position ou l'intonation, ne se sont pas vu accorder l'importance qu'ils méritaient. Pourtant, ils peuvent avoir des propriétés identiques à celles reconnues au mot. En effet, une même relation, comme l'expression d'une fonction syntaxique, par exemple le complément d'objet indirect, peut être exprimée par des moyens différents : par la présence d'une partie du discours spécifique, la préposition, ce qui le différencie de l'objet direct (*Pierre a présenté Marie à Sophie*) ; par la forme fléchie du pronom personnel (*lui/le*), résidu de la catégorie nominale

<sup>48</sup> Siouffi, G., & Raemdonck, D. (1999). « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Paris : Bréal. Fiche n°62.

du cas en français; ou encore par un procédé syntaxique, la position du pronom par rapport au pronom objet : dans *Je te le donne*, c'est la position de *te* et non sa forme qui permet de dire qu'il est objet indirect, la forme de l'objet direct étant identique (*Je te remercie*).

La priorité accordée à la classification à partir du mot obscurcit le lien qui relie ces différentes expressions d'une relation identique.

### **B Quelle doit donc être la plus petite unité significative ?**

- Si le mot est conçu comme une unité, il mêle néanmoins plusieurs niveaux : il est à la fois porteur d'un lexème et de divers renseignements grammaticaux qui relèvent de niveaux d'analyse différents. Or c'est au mot seul que l'on prête ces propriétés. Ainsi, on définit le mot substantif en lui donnant des propriétés qu'il ne possède pas à lui seul, mais qui appartiennent au syntagme, comme la possibilité de remplir les fonctions sujet, objet... Dans la phrase *Le père de la mariée a quitté la cérémonie*, ce n'est pas le nom *père* qui est sujet, mais le syntagme *Le père de la mariée*. Le nom *père* est tout au plus centre du syntagme sujet.
- En outre, des mots comme *au* dans *aller au collège* amalgament deux unités en une seule : *à* et *le*, qui appartiennent chacune à une classe distincte. Où, dès lors, classer *au* ? A-t-on encore affaire à un mot ?
- De telles critiques et interrogations ont conduit à chercher d'autres types d'unités significatives. On considère actuellement le morphème comme une unité significative linguistiquement plus pertinente que le mot, même si, dans la mémoire du locuteur, ce sont des mots qui sont stockés comme unités préconstruites.

*S'il a longtemps servi d'unité minimale d'analyse, le mot s'est vu supplanté par la notion de morphème. C'est le morphème qui est aujourd'hui considéré linguistiquement comme la plus petite unité significative, même si le mot reste, dans le langage courant, l'unité de base de la langue.*

**FICHE 3 : TYPES DE DICTIONNAIRES (Polguère)<sup>49</sup>**

« Types de dictionnaires Il existe une grande variété de dictionnaires, selon le type de public et d'utilisation visé ; par exemple : 1 Les dictionnaires de langue (monolingues) présentent les lexies de la langue dans leur réalité linguistique : prononciation, partie du discours, sens, etc. Ils ne contiennent généralement pas de noms propres. Ils se distinguent des dictionnaires encyclopédiques, qui contiennent notamment de nombreux noms propres (noms de pays, de personnalités, etc.) et, surtout, donnent pour chaque unité décrite des informations non linguistiques sur les entités correspondantes. Ainsi, un dictionnaire encyclopédique ne va pas décrire la lexie VACHE, mais plutôt l'animal lui-même : ce que mange une vache, son poids moyen, la façon dont fonctionne son système digestif, etc. Certains dictionnaires de langue peuvent se focaliser sur un aspect particulier de la description lexicale. Par exemple, le BBI (Benson, M., Benson, E. and R. Ilson (1997) *The BBI Dictionary of English Word Combinations*. Éd. révisée, Amsterdam/Philadelphie : Benjamins, 386 pages.) se concentre sur la description des collocations contrôlées par les lexies anglaises, information qui n'est généralement pas explicitement présentée dans les dictionnaires de langue traditionnels. 2 Les dictionnaires monolingues font une description qui fonctionne à l'intérieur même de la langue décrite, alors que les dictionnaires plurilingues, généralement bilingues, décrivent les lexies d'une langue soit par leur équivalent lexical dans une autre langue, voir (1a), soit par une véritable définition formulée dans cette autre langue, voir (1b) : (1) a. PAIN bread b. TARTINE slice of bread spread with something like butter or jam 3 Les dictionnaires d'enseignement, ou d'apprentissage, sont conçus pour être utilisés par des personnes qui apprennent activement la langue. Ils sont plus ou moins riches (de quelques dizaines de vocables à plusieurs milliers) selon le niveau d'enseignement visé. Les dictionnaires destinés à un très jeune public contiennent souvent beaucoup plus d'illustrations que les dictionnaires de langue courants (Certains dictionnaires de langue, comme le *Petit Robert*, ne contiennent aucune illustration) . De plus, les dictionnaires d'enseignement peuvent avoir des structures très originales, regroupant par exemple les lexies par champs sémantiques plutôt que par vocables listés selon l'ordre alphabétique (cf., pour l'anglais, le *Language Activator*, un ouvrage remarquable publié par Longman Group)( 4. Summers, D. (1993) *Longman language activator*. Harlow : Longman, 1587 pages.) . Une telle organisation encourage un usage « actif » du dictionnaire : on s'en sert avant tout pour trouver les moyens d'encoder sa pensée (et non pour simplement trouver le sens d'un terme inconnu). Mon but n'étant pas d'entamer ici une véritable présentation de la lexicographie, mais plutôt de la présenter sous l'angle de ses connexions avec les notions de base de lexicologie, je me concentrerai dans ce qui suit sur le cas le plus simple : les dictionnaires de langue monolingues. »

<sup>49</sup> Polguère « Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales » pp :178- 179.

**FICHE 4 : LEXICOLOGIE**<sup>50</sup>

LA LEXICOLOGIE Comment décrire ce monde complexe que forment les mots ? C'est l'objectif de la lexicologie. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec la lexicographie, technique visant à la fabrication d'un dictionnaire. 1 La lexicographie : une discipline pratique. Toutefois, pour réaliser un dictionnaire, il apparaît nécessaire de se poser quelques questions préliminaires de type théorique : qu'est-ce qu'un dictionnaire ? qu'est-ce qu'un article de dictionnaire ? où s'arrête un mot ? qu'est-ce que définir ?... > Il y a deux grandes manières de rédiger l'article de dictionnaire correspondant à un mot donné. La première est de donner des informations sur la référence à laquelle ce mot renvoie. S'il s'agit du mot lune, par exemple, il s'agira de donner des informations de type astronomique ou physique sur cet astre. La seconde est d'explicitier quel type d'emploi le mot lune est susceptible de recevoir dans le système de la langue française. On pourra alors évoquer des expressions imagées, comme « être dans la lune », par exemple, qui n'ont pas de rapport avec les connaissances scientifiques disponibles à propos de la lune. Dans le premier cas, le dictionnaire sera plutôt de nature encyclopédique : ce sera un dictionnaire de choses', dans le deuxième cas, on dira qu'il s'agit d'un dictionnaire de langue. A priori, la lexicographie ne s'intéresse qu'aux dictionnaires de langue. B Les grands types de dictionnaires • Comment réalise-t-on un dictionnaire ? Il s'agit tout d'abord, pour celui qui le confectionne, d'être très sensible à l'usage. Quand un mot est-il employé ? Par qui ? Dans quelles circonstances ? Son usage est-il en augmentation ? En diminution ? On pourra ainsi distinguer des mots dont l'usage est avéré, des mots dont l'usage est vieilli (il faudra alors se demander si on continue à les inclure dans le dictionnaire) et des mots dont l'usage est nouveau (cas de néologie). Quelles informations donner ensuite sur le mot ? On pourra indiquer sa classe grammaticale, son étymologie, c'est-à-dire son origine, son histoire, ses principaux sens, ses registres possibles, enfin, quelques exemples de tournures ou de phrases dans lesquelles il peut être employé. I Comme on le voit, la tâche de réaliser un dictionnaire de langue complet (qu'on appellera dictionnaire monolingue, pour le distinguer des dictionnaires incluant une langue étrangère) est énorme et difficile. Elle nécessite une grande quantité de matériaux et une grande précision. Dans l'histoire du français, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, il a existé de grands dictionnaires volumineux, tels les différents dictionnaires de l'Académie française, le Littré (fin XIX<sup>e</sup> siècle), ou le récent Trésor de la langue française (TLF). Il existe aussi de nombreux dictionnaires qui ne traitent qu'un des points énoncés : dictionnaire étymologique, dictionnaire de synonymes, dictionnaire du français parlé, dictionnaire des expressions, dictionnaire des constructions, etc. I L'étymologie a joué un grand rôle dans la naissance de la lexicographie. Pendant l'Antiquité et au Moyen Âge, elle constituait l'essentiel de l'étude des mots. Elle servait souvent alors à expliquer la nature des choses auxquelles les mots renvoyaient. On considérait les mots dans leur forme globale, et on en tirait des conclusions quant à leur sens. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que des grammairiens ont eu l'idée de scinder les mots en éléments (le radical et le suffixe, par exemple) et de traiter ces éléments séparément. Aujourd'hui, l'étymologie a beaucoup évolué et a abandonné l'idée de rechercher dans l'histoire des mots leur signification profonde. 2 La lexicologie : une discipline descriptive A L'étude linguistique du mot I La lexicologie comme discipline descriptive a deux objets : le mot et le

<sup>50</sup> Siouffi, G., & Raemdonck, D. (1999). « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Paris : Bréal. Fiche n°18

lexique. Pour décrire le mot, elle procède de deux manières : elle s'organise en sémantique lexicale (analyse du sens des mots et des relations de sens entre les mots) et morphologie lexicale (analyse de la structure des mots et de leurs relations de forme).

I La sémantique lexicale s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue les différents sens possibles d'un mot ou ses différentes acceptions. Elle essaie donc de classer ces sens, soit en les segmentant (ce qu'on peut faire au moyen de la notion de sème), soit en observant comment on peut les relier (certains mots peuvent faire l'objet d'un emploi en sens élargi, ou restreint, etc.). > La morphologie lexicale étudie la formation des mots, s'il s'agit de mots héréditaires ayant naturellement évolué, s'il s'agit d'emprunts, ou de mots construits. Les mots construits procèdent soit par dérivation (lentement, dérivé de lent, par exemple), soit par composition, utilisant deux mots autonomes (portefenêtre, par exemple).

B La description du lexique I La lexicologie ne s'attache pas seulement à l'unité du mot. Elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique. Pour cela, elle essaie de définir ce qu'on appelle des champs. ) L'appellation de ces champs varie parfois, mais on peut distinguer : les champs lexicaux, qui rassemblent des mots de sens voisin (le champ lexical de la peur, par exemple) et les champs sémantiques, qui rassemblent les différents sens possibles d'un même mot (autrement dit, sa polysémie). On peut également étudier dans le lexique ce qu'on appelle les champs dérivationnels, c'est-à-dire les ensembles de mots ayant une base morphologique commune. L'étude du lexique d'une langue donnée montre à quel point celui-ci est complexe et hétérogène. Bien souvent, nous en avons une connaissance entièrement intuitive. Nous savons employer les mots, mais nous sommes bien embarrassés lorsqu'il s'agit de les définir. C'est la principale difficulté à laquelle se heurte la lexicologie, discipline qui décrit les mots hors de leur emploi

**FICHE 5 : L'IMPLICITE<sup>51</sup>**

L'IMPLICITE Dans tout ce que nous disons, chaque fois que nous parlons, il y a une grande part d'implicite. Si nous devons nous exprimer toujours totalement, nous y passerions un temps infini ! Aussi notre langage comporte-t-il toujours une part de signification laissée à l'interprétation, et qui peut se déduire par divers biais. Son analyse relève de la pragmatique. I Dans toute analyse de l'implicite, il nous faut partir d'un énoncé. Soit un énoncé : « Tous les enfants de Jean vont à la même école », par exemple. Cet énoncé a un sens, ou une intelligibilité directe, que l'on ne peut déduire de l'association de mots ayant chacun un sens. Ce sens sera considéré comme explicite. Mais cet énoncé peut aussi avoir différentes significations selon le contexte dans lequel il est produit, l'acte de langage dans lequel il se trouve saisi, l'intention dans laquelle il a été formulé, etc. Faut-il entendre ici que, du fait que tous les enfants de Jean vont à la même école, la tâche de Jean s'en trouve simplifiée? Dans son sens large, l'implicite pourra être considéré comme la somme de tout ce qui s'oppose au sens explicite : il désignera des significations secondes, qui peuvent être déduites de l'énoncé. I Étymologiquement, implicite signifie « qui peut être impliqué ». Il y a une première catégorie d'implicite qui est l'implicite de type logique. Lorsque nous formulons un énoncé, on ne peut pas nier ce qu'implique logiquement cet énoncé. Si je dis : « Tous les enfants de Jean vont à la même école », ainsi, je présuppose, entre autres, que Jean a des enfants. En logique, on décrit ce mécanisme sous le nom d'inférence. En pragmatique, certains théoriciens proposent de lui réserver le nom de présupposition. Dans tout énoncé, on pourra ainsi distinguer un posé et un présupposé et dire que le présupposé désigne ce qui peut être impliqué logiquement par le posé. Dans Alice au pays des merveilles, Alice est outrée que le lièvre lui demande si elle veut reprendre du thé : « Je n'en ai pas encore eu, dit-elle : comment pourrais-je en reprendre? » Fonctionnant de manière logique, le présupposé est difficile à récuser : il doit être accepté par le locuteur et par l'interlocuteur. C'est pourquoi, dans les cours de justice, certaines questions du type : « Quand avez-vous cessé de battre votre femme? » ne sont pas admises : elles conduisent l'interlocuteur, par le seul fait de répondre à la question, à en admettre les présupposés - ici, en répondant à la question, le locuteur admettra avoir battu sa femme. > La prise en compte des présupposés est importante dans l'analyse de toute assertion. Par assertion on entend, selon la définition de John R. Searle, un acte ayant pour finalité d'engager la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de choses. Pour que la communication fonctionne, l'assertion doit au moins comporter l'implicite? A Quelques grandes catégories B Qu'est-ce qui peut être impliqué? être pensée vraie par l'énonciateur, ou crue vraie par le destinataire. Notons que le présupposé reste le même en cas de négation. « X n'a pas cessé de battre sa femme » a le même présupposé que « X a cessé de battre sa femme ». I Si, dans un premier temps, on peut donner au présupposé un sens seulement logique, certains théoriciens comme Oswald Ducrot proposent d'élargir la notion et d'en faire un véritable acte de langage de type illocutoire. Ainsi, on trouvera parfois le mot présupposition employé dans un sens large proche de celui d'implicite. Ce qui est certain, c'est que, dans nos interactions verbales avec nos interlocuteurs, la présence d'un présupposé et sa nature sont déterminantes dans l'établissement ou non d'une signification. 2 La question de l'intention

À Implicite, sous-entendu I Dans la phrase : « Bien qu'il ait beaucoup travaillé, Pierre a échoué », le posé est que Pierre a échoué, le présupposé qu'il a beaucoup travaillé, mais il existe encore un autre élément de signification qu'il n'est pas possible de décrire au moyen de ces relations logiques. En effet, d'une manière ou d'une autre, la phrase suppose qu'en général, si on travaille beaucoup, on doit réussir. On pourra dire qu'il ne s'agit plus alors de présupposé logique, mais d'implicite (au sens strict). La perception de l'implicite dépend beaucoup des codes sociaux et culturels, ou de notre connaissance d'un certain nombre de maximes bien connues, qui font l'objet d'une entente générale, et sur lesquelles on s'appuie souvent pour avancer des propos nouveaux. ► Par ailleurs, on dit qu'il y a sous-entendu lorsqu'une assertion apporte un élément d'information qui est indiscutablement posé comme vrai, mais qui n'est pas véritablement pertinent par rapport au contexte, de sorte que l'interlocuteur est amené à lui en substituer une autre qui, elle, est vraie. Par exemple, vous demandez à quelqu'un si le restaurant dans lequel il a mangé la veille est bon, et il vous répond : « Il a un joli décor ». Vous pourrez aisément en déduire, par sous-entendu, qu'il n'est pas bon. B L'implicite intentionnel I L'analyse de toutes les formes d'implicite dans le langage, du présupposé au sous-entendu, se heurte à un moment où à un autre à la question de savoir ce qui y est intentionnel et ce qui ne l'est pas. Cette question est importante pour les théoriciens de la pragmatique tels que John L. Austin et Searle, car, pour eux, les formes d'implicite se rattachent à l'aspect illocutoire du langage, lequel peut être soumis à plus ou moins de réussite. I À ce niveau, il ne sera pas paradoxal de dire que l'implicite doit souvent faire l'objet de la part de l'énonciateur d'une certaine forme d'explicitation (au moyen d'un geste, par exemple, d'un mot un peu codé, ou d'un clignement d'yeux...). Classifier les divers types d'implicite est une entreprise presque impossible.

<sup>51</sup> Siouffi, G., & Raemdonck, D. (1999). « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Paris : Bréal. Fiche n°21

En effet, la base du fonctionnement de l'implicite est de renouveler constamment, selon les énoncés et les contextes de leur production, les principes de son interprétation. L'implicite, par définition, n'est pas prévisible. Sinon, nous ne prendrions pas beaucoup de plaisir à manier le langage ! La mise en évidence de l'implicite constitue cependant l'un des apports majeurs de la pragmatique, et a permis de modifier radicalement notre vision de l'énoncé.

FICHE 6 : L'AMBIGUÏTÉ<sup>52</sup>

L'AMBIGUÏTÉ Un mot ou une phrase sont ambigus s'ils peuvent être interprétés de plus d'une façon. Généralement, cette ambiguïté n'est pas voulue, car elle est susceptible de brouiller la communication. Dans l'optique de la transmission d'un message, elle n'est pas souhaitable. C'est pourquoi la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral, ménage souvent des moyens de la résoudre. Toutefois, elle peut aussi faire l'objet d'un certain choix, qu'il s'agisse d'obtenir un effet poétique ou d'entretenir avec son interlocuteur un rapport à plusieurs niveaux. I L'adjectif ambigu signifie : « qui a plusieurs sens ». On trouvera aussi les adjectifs équivoque (ou plurivoque) et amphibologique, ce dernier s'appliquant surtout aux phrases. I Un premier type d'ambiguïté est l'ambiguïté lexicale. C'est alors l'identification d'un mot qui peut faire l'objet d'une hésitation. On parlera d'homophonie lorsque des mots différents sonnent de la même manière à l'oral. Ainsi, en français, le son [tâ] peut correspondre aux mots ou aux séquences temps, tant, t'en, taon... à l'écrit. On parlera d'homographie lorsqu'ils s'écrivent de la même manière, mais ont des sens différents. Le cas de polysémie d'un mot peut parfois créer des sortes d'ambiguïté dans la mesure où l'on peut hésiter sur le sens à donner au mot. Souvent, c'est le contexte qui aide. Dans la phrase : « La police a appréhendé les voleurs », par exemple, on comprend qu'appréhender a peu de chances de signifier « redouter ». I Un second type d'ambiguïté est l'ambiguïté de type syntaxique. Une phrase comme : « Il ne l'aime pas parce qu'elle est riche », par exemple, peut être comprise de deux manières. On pourra lui donner comme équivalent soit : « Ce n'est pas parce qu'elle est riche qu'il l'aime », soit : « C'est parce qu'elle est riche qu'il ne l'aime pas ». L'ambiguïté résulte ici du fait que la syntaxe ordinaire du français met tous les éléments sur le même plan, et ne fait pas ressortir l'élément véritablement significatif. C'est au moyen d'une tournure permittante d'extrait un élément et de le mettre en valeur qu'on peut désambigüiser la phrase. La plupart du temps, notre compétence syntaxique nous aide à faire un choix et à sélectionner la séquence qui nous paraît la plus grammaticale. I L'analyse des phrases ambiguës constitue un bon test pour les grammaires de type structural, lesquelles, comme celle de Lucien Tesnière ou la grammaire générative, élaborent des modèles de construction méthodique de l'énoncé. En analysant la syntaxe, et en la représentant par un schéma, on peut souvent situer très précisément où se trouve l'ambiguïté. 1 Les différents types d'ambiguïté A L'ambiguïté lexicale B L'ambiguïté syntaxique 2 Signification générale de l'ambiguïté A L'ambiguïté à l'oral et à l'écrit ► Le statut de l'ambiguïté est très différent à l'oral et à l'écrit. À l'oral, l'ambiguïté peut souvent être évitée grâce à l'intonation. Nous pouvons, par exemple, au moyen d'une pause, isoler un élément dans la chaîne parlée, de manière à montrer que c'est lui qui joue le rôle décisif. I Nous pouvons aussi donner à l'intonation de la phrase une certaine pente, montante ou descendante, qui permettra à l'auditeur de comprendre s'il s'agit d'une question ou d'une affirmation, par exemple. B L'ambiguïté foncière du langage ) Dans son sens linguistique le plus strict, on utilise le terme ambiguïté lorsqu'il y a ambiguïté d'un élément de l'énoncé : mot ou phrase. Toutefois, on pourra rapidement se rendre compte que bien d'autres aspects de notre usage du langage sont susceptibles d'être interprétés de plusieurs manières. Les actes de langage, par exemple, pourront souvent faire l'objet d'interprétations divergentes chez les

<sup>52</sup> Siouffi, G., & Raemdonck, D. (1999). « 100 fiches pour comprendre la linguistique ». Paris : Bréal. Fiche n°84.

récepteurs, particulièrement les actes de type illocutoire. On pourra par exemple hésiter entre la prière et l'ordre. Dans certains cas, enfin, on peut dire que c'est l'orientation argumentative de l'énoncé qui est ambiguë. L'emploi de l'adverbe presque, par exemple, dans : « Ce vase est presque vide », pourra faire comprendre soit qu'avec un petit effort on va pouvoir le vider complètement, soit qu'il est grand temps de le remplir... ► De façon plus générale, il est clair que les langues naturelles ne renvoient pas à la réalité de façon aussi précise que pourrait le faire un langage artificiel, langage logique ou mathématique, par exemple. Ce que recourent les mots que nous employons fait souvent l'objet d'une certaine indétermination. Les logiciens d'inspiration anglo-saxonne utilisent le concept de vagueness (« vague »). Bien souvent, ce n'est que par le contexte que nous pouvons donner un sens univoque aux mots. Les ambiguïtés reviennent souvent dans notre usage de la langue. Elles renforcent l'impression d'arbitraire du langage. Par elles, on comprend qu'il n'y a pas de rapport fixé d'avance entre un son et une signification, de même que l'écriture d'une phrase ne s'apparente pas avec l'écriture d'une équation mathématique destinée à ne revêtir qu'un seul sens. Malgré les mesures spontanées que prennent les langues pour réduire les cas d'ambiguïtés, et malgré le désir des grammairiens d'en analyser aussi précisément que possible le fonctionnement, l'ambiguïté demeure une donnée irréductible du langage.